

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DU LAC
DEPARTEMENT DE WAYI
SOUS-PREFECTURE DEKOULOUDIA
CANTON KOULLOUDIA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KOULLOUDIA

Période : juillet 2015 à juin 2019

Elaboré par la population du Canton Kouloudia
Et l'accompagnement technique de SOS SAHEL International TCHAD
Avec l'appui financier du PADL-GRN, un programme de la coopération
Tchad-Union Européenne

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de la population du canton Kouloudia et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union Européenne ou de l'ONG SOS SAHEL International

juillet 2015

Table de matières

uListe de tableaux	iv
Liste des figures	iv
Liste des photos	iv
Liste des Abréviations	v
Introduction	1
Contexte général d'élaboration du PDL	1
Méthodologie d'élaboration du PDL	2
I. Généralités sur le canton	10
1.1. Milieu physique	10
1.1.1. Localisation géographique.....	10
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	10
1.1.2.1. Relief	10
1.1.2.2. Climat	10
1.1.2.3. Hydrographie	11
1.1.3. Les ressources naturelles.....	11
1.1.3.1. Sols.....	11
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	11
1.1.3.3. Faune	12
1.2 Milieu humain	14
1.2.1. Historique du canton.....	14
1.2.2. Caractéristiques démographiques	15
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle	16
1.2.4. Organisations modernes.....	16
1.2.5. Les intervenants	17
1.2.5.1. Les projets et ONG	17
1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat	18
1.2.6. Les infrastructures	19
1.3. Activités économiques	24
1.3.1. Agriculture	24
1.3.2. Élevage	24
1.3.3. La Pêche	25

1.3.4 Commerce.....	26
1.3.5 Artisanat	28
1.3.6 Autres activités	28
II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine	29
2.1. Agriculture, Elevage, pêche	29
2.1.1 Résultats du diagnostic	29
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	30
2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	31
2.2.1 Résultats du diagnostic	31
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	31
2.3. Economie.....	32
2.3.1 Résultats du diagnostic	32
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	32
2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	32
2.4.1 Résultats du diagnostic	32
2.4.2 Les axes prioritaires de développement	33
2.5.2. Les axes prioritaires de développement	33
2.6. Affaires sociales-Genre	34
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	34
2.6.2. Les axes prioritaires de développement	35
2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .	35
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	35
2.7.2. Les axes prioritaires de développement	35
2.8. Synthèse du bilan diagnostic du canton Kouloudia.....	37
2.8.1. Domaine agriculture, élevage et pêche.....	37
2.8.2. Domaine environnement et Tourisme	38
2.8.3. Domaine économie.....	38
2.8.4. Domaine santé, eau potable et assainissement.....	38
2.8.5. Domaine éducation.....	39
2.8.6. Domaine affaires sociales et genre.....	40
2.8.7. Domaine gouvernance et paix	40
III. Sommaire des Axes de développement par domaine.....	41
III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....	42
IV. Plan d'actions et d'investissements sur la dureedu plan	46
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	46

4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	48
4.3. Economie.....	50
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	51
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	52
4.6. Affaires sociales-Genre	54
4.7. Gouvernance-Paix -Sécurité	56
V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions.....	57
5.1 Mécanisme de la mise en œuvre des actions	57
5.1.1 Mobilisation des ressources locale	58
5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles auprès des partenaires.....	58
5.2 Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	58
5.3 Planning annuel de travail.....	60
4.1. Agriculture, Elevage, pêche	60
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	61
4.3. Economie.....	62
4.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....	62
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport	63
4.6. Affaires sociales-Genre	64
7. Gouvernance-Paix -Sécurité	65
Conclusion.....	66
Annexes	67

LISTE DE TABLEAUX

- Tableau 1** : Regroupement des villages du canton Kouloudia
- Tableau 2** : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans
- Tableau 3** : Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton
- Tableau 4** : Liste de chefs traditionnels avant et après la colonisation
- Tableau 5** : Population du canton Kouloudia par sexe et par âge
- Tableau 6** : Effectifs et salles de classe dans le canton Kouloudia
- Tableau 7** : Effectif des cheptels du canton Kouloudia
- Tableau 8** : Principaux marchés hebdomadaires du canton Kouloudia
- Tableau 9** : Ratio nombre d'habitants par point d'eau potable
- Tableau 10** : Coût de la première année de mise en œuvre du PDL

LISTE DES FIGURES

- Figure 1** : Schéma de zonage du canton Kouloudia
- Figure 2** : Schéma de localisation des principales ressources naturelles sur le territoire cantonal
- Figure 3** : Localisation des infrastructures socio éducatifs et sanitaires
- Figure 4** : Localisation des infrastructures socio économiques dans le canton

LISTE DES PHOTOS

- Figure 1** : Hangar servant de salle de classe à l'école de Makarati
- Figure 2** : Centre de santé de Makarati
- Figure 3** : Ambiance sur le marché hebdomadaire de Makarati
- Figure 4** : Digue traditionnelle de rétention d'eau, initiative de la population locale sur le polder de Kindea Koumachiom

LISTE DES ABREVIATIONS

ACTED	: Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
ADC	: Association de Développement du Canton
AFD	: Agence Française pour le Développement
AGR	: Activité Génératrice de revenu
ALIMA	: Alliance for International Medical Action
ALV	: Animateur Local Volontaire
APE	: Association des Parents d'Elèves
ATS	: Agent Technique de Santé
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDA	: Comité Départemental d'Action
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CIVD	: Comité Inter Villageois de Développement
COSAN	: Comité de Centre de Santé
CS	: Centre de Santé
CT	: Commission Thématique
CTD	: Comité Technique Départemental
FAO	: Food and Agriculture Organisation ou Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIT	: Front Inter Tropical
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IDE	: Infirmier Diplômé d'Etat
IDEN	: Inspection Départementale de l'Education Nationale
IPEB	: Inspection pédagogique d'enseignement de base
MO	: Main d'Ouvre
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation de Producteurs
PADL-GRN	: Programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion de Ressources Naturelles
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PANG	: Projet d'Aménagement de mille hectares de Ngouri
PDL	: Plan de Développement Local
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PNSA	: Programme National de Sécurité Alimentaire
PROADEL	: Projet d'appui au Développement Local
SODELAC	: Société de Développement du Lac
UNICEF	: United Nation International Children's Emergency Fund
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

INTRODUCTION

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL

Durant plusieurs décennies, les diverses interventions de l'Etat et autres partenaires techniques et financiers au profit des communautés rurales ont donné des résultats mitigés. Ceux-ci ont toujours opéré sans la prise en compte des vrais problèmes et préoccupations des populations. En effet, les actions sont généralement réalisées selon une approche thématique et descendante, planifiées par les responsables des projets et des services déconcentrés de l'Etat sans l'implication de la population cible.

Le canton Kouloudia, l'un des 10 cantons que compte le département de Wayi dans la région du Lac au Tchad, n'est pas épargné de cette situation. Le canton regorge des potentialités sous diverses formes, plus particulièrement en ressources naturelles (polder, ouadis, spiruline, pêche) et humaine (jeunesse de sa population).

Plusieurs programmes, projets et services techniques de l'Etat ont réalisés des actions et poursuivent encore leur intervention dans le canton. Il s'agit entre autres : de la production de plants pour le reboisement ; la lutte contre les épizooties ; la fixation des dunes pour lutter contre l'ensablement des ouadis ; la réalisation des forages ; la construction des parc de vaccination, l'aménagement des ouadis et polders, etc..

Toutes ces actions réalisées n'ont pas contribué à une amélioration des conditions de vie de cette population. La population fait face au problème de famines quasi récurrentes et l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable) fait cruellement défaut dans la majorité des villages du canton. Ce qui les obligent à s'enfermer dans une logique de survie et, ne parviennent pas à réfléchir réellement sur les problèmes qu'elles rencontrent et d'en trouver des solutions appropriées.

La politique de décentralisation en cours, prônée par le Gouvernement par la mise en place des collectivités territoriales et qui offre une opportunité aux populations, tarde à être effective. Le gouvernement n'a pas encore délimité le ressort territorial des collectivités et les niveaux de planification sont encore restés au niveau national et sectoriel.

Parmi les prérogatives qui seront transférées aux collectivités locales figure la planification, ce qui explique l'élaboration de documents de planification pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens qui leur sont dévolues. Le plan de développement local qui est un instrument de négociation financière pose la problématique du développement et définit les axes stratégiques d'intervention en termes d'accès aux services sociaux de base, les secteurs productifs, la gestion des ressources naturelles, la structuration et l'organisation des populations, etc.

En attendant la mise en place des collectivités territoriale, l'Union Européenne à travers le PADL GRN accompagne les populations et leurs organisations qui s'investissent efficacement dans l'élaboration d'un document de négociation pour le développement socio-économique de leur territoire.

Le canton Kouloudia n'est pas resté en marge et s'est aussi inscrit dans cette dynamique de changement en terme de développement. L'action qui est mise en œuvre par SOS SAHEL vise à accompagner la population du canton à la structuration et à la planification de son développement. L'appui technique et financier est assuré par le PADL-GRN

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL

Ce plan de développement est le fruit de plusieurs concertations entre les populations et les autres acteurs en présence dans le canton Kouloudia. Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toute les étapes du processus de la planification avec l'équipe du projet.

Il faut comprendre par planification participative, la démarche par laquelle tous les acteurs locaux (autorités administratives et traditionnelles, les organisations de la société civile, les organisations des producteurs, les services déconcentrés de l'Etat, etc.) sont impliqués dans le processus.

Plusieurs étapes se sont succédé pour déboucher à ce plan de développement. Il s'agit de :

Etape 1 : Information et sensibilisation des populations sur l'intervention du projet

↳ Un atelier de lancement à Bol, chef lieu de la région.

Cette rencontre a lieu le 23 mai 2013. L'objet de cette rencontre est d'informer l'exécutif régional et les délégations techniques régionales sur le contenu du projet mais aussi d'obtenir leur appui dans sa mise en œuvre

↳ Une réunion départementale d'information à Ngouri.

Le démarrage des activités du projet dans le département de Wayi a été marqué par la tenue d'une grande réunion d'information le 30 mai 2013. Cette rencontre est animée par l'équipe du projet, appuyée par le Coordonateur Exécutif de SOSSAHEL International Tchad.

Elle a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des acteurs et partenaires impliqués dans le processus, pour une appropriation du projet (les autorités administratives, les chefs de canton, les Services Techniques Déconcentrés, les représentant des chefs religieux, les représentants des Associations, les représentantes des organisations féminines, etc.). Au cours de cette rencontre, l'approche, la démarche ainsi que le rôle des différents acteurs ont été présentés et discutés.

↳ Une réunion cantonale d'information

Cette réunion est réalisée le 30 décembre 2013 à la grande mosquée de Kouloudia, chef lieu du canton. Cette rencontre a regroupé la majorité des chefs de village du canton accompagné ou non de notables. Les informations sur l'intervention du projet, les critères de désignation des représentants des villages aux réunions de groupe de villages ainsi que le rôle et la responsabilité des chefs de village pendant le processus de planification ont été expliqués aux participants.

Deux moments clé ont marqués cette réunion :

- La mise sur pied d'un comité chargé de suivre et d'appuyer l'équipe du projet au début du processus de planification. Ce comité composé de 3 personnes (1 président, 1 secrétaire général, 1 trésorier) disparaît une fois que l'ADC est mise en place.
- La liste des villages du canton est remise à l'équipe du projet. Des discussions autour des critères censés faciliter le regroupement des villages du canton par groupe de village sont engagées avec les participants. Il s'agit de : (i) la distance entre les villages ; (ii) les grandes mosquées pour les prières de vendredi ; (iii) les bureaux de vote.

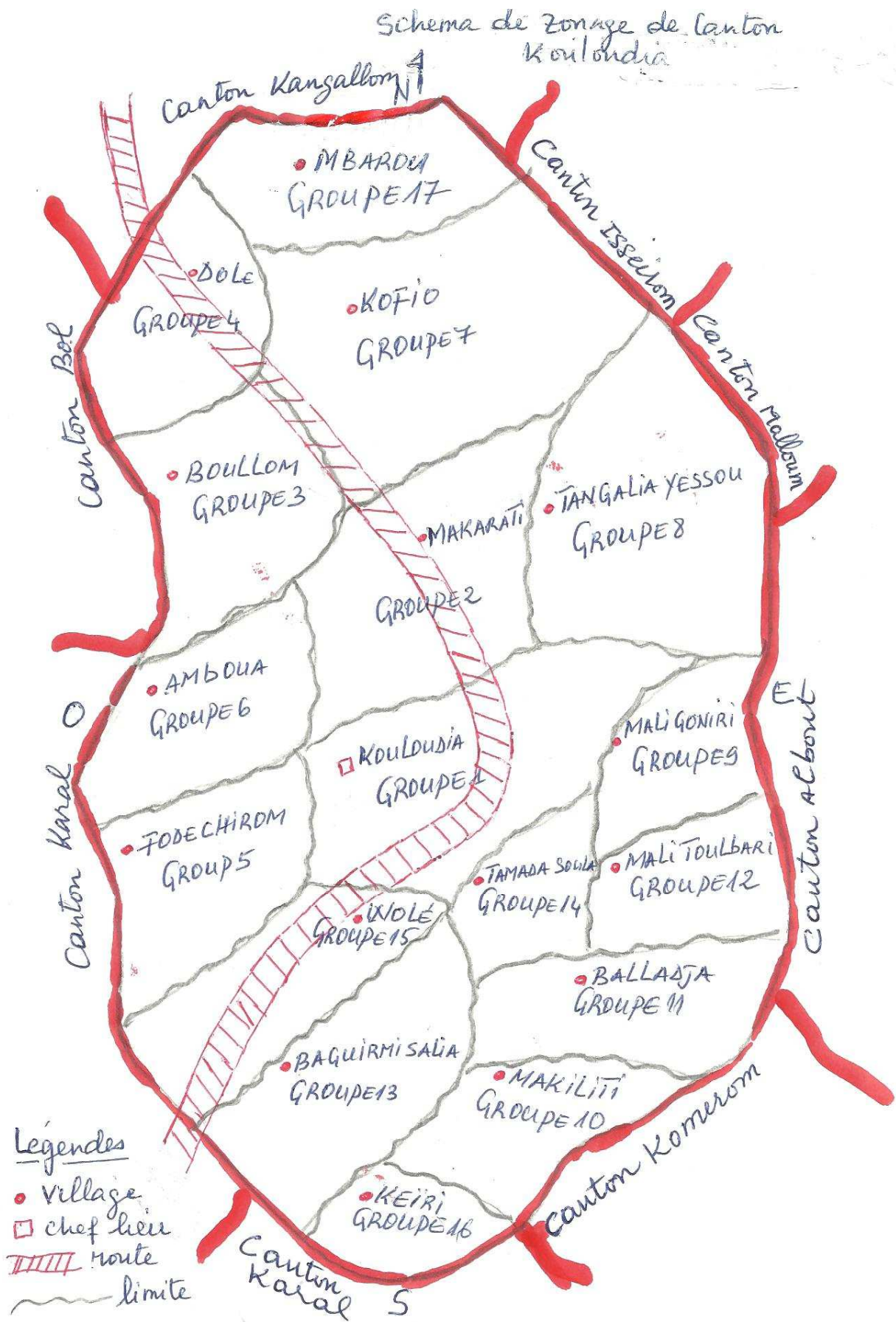
Le regroupement de villages a été un travail itératif et il a permis de constituer 17 groupes de villages pour l'ensemble des 326 villages du canton.

Tableau I : Regroupement des villages du canton Kouloudia

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 1 (39 villages)	<p>Kouloudia</p> <p>Massoua, Massouabiroum, Massouatoungla, Sowoiakorati, Kafirome, Woféne Ali kimeri, Karoua, Barkari, Fewa, Amzolota, Kilékitchari, Mol djourounti, Issakarateri, Barganati, Ngoudo wali1, Ngoudo wali2, Ngoudo wali3, Kori, Alihayeri, Mattarrom, Bourarakangoumi, Sirérékoura, Siréré wali, Baré- baréar1, Baré- baréar 2, Indjirom moussa aoudoui, Indjiromadamkinaye, Ali kouriti, Harra ka, Wadalhawa, Koulkoua, Rass-al-fil, Bouraramboulou, Weféne 2, Koudou kanoua, SOWOI, Bourara Andja</p>
Groupe 2 (23 villages)	<p>Makarati</p> <p>Bom-bomharaye, Ballarom, Arnoua1, Arnoua2, BourromMaiguida, Bourrom Hassan, BourromKaltaTchlounti, Bourrom Adam Hawai, Bourrom Adam Kafou, Bourrom Cheik Kerime, Komarom, Kirguellourom, Lara, Soutou 1, Soutou 2, Bourara Hassan Bara, Bourarom, Ndjaka, Bedeina, Kouya, Ngalaria, TangaliaDjawa</p>
Groupe 3 (32 villages)	<p>Boullom1</p> <p>Boullom2, Boulkirom, Kafia 1, Kafia 2, Walwa 1, Walwa 2, Walwa 3, Lokollom 1, Lokollom 2, Koma 1, Koma2, Koma 3, Koma4, TchoukouTchoroyenie, Bofia, TchoukouKafou, Djarmarom 1, Djarmarom 2, Djarmarom 3, KindéaKoyemi, KindeaWaremi, Deguila1, Deguila2, Adjirom, Boulkarerom1, Boulkarerom2, Kinderome, Boullom Arabe 2, Boullom Alhaji Delley, Boullom Arabe 2, Boullom Alhaji Delley</p>
Groupe 4 (39 villages)	<p>Dolé1</p> <p>Dole 2, Dole 3, Koumatchirom, Kilemirom, Kongorom 1, Kongorom 2, LaouromBaga Boula, LaouromGuedim, LaouromKoloula, Tatafirom 1, Tatafirom 2, Tatafirom 3, Barkarmarom, Guerdiri, Kongorom3, Gueri1, Gueri2, Gueri3, Kindéa Seichk, Kindéa Hassan Kouloudia, Kindéa Khala, Kindéa Brahim Kouché, kindea Mbodomoti, Kindéa Foursa, Kindéa foulati Yoa, Kindéa Ali Basa, Kindéa Koyemi, Kindéa adam Maka, Kindéa Djibrine Léfe, Kindéa Mahamat Barh, Kafia 3, Kafia 4, Adjirome1, Adjirome 2, Adjirome3, Adjirome4, Kilemirom 2, Kilemirom3</p>
Groupe 5 (23 villages)	<p>Fodetchirom 1</p> <p>Fodetchirom 2, Wardairom 1, Wardairom 2, Wardairom 3, Bourka 1, Bourka 2, Nguiria, Kanindom, Maria 1, Maria 2, Chorom, Demberom, Boltoua 1, Boltoua 2, Assadom, Laikerom, Riyad, Lokolom Gandja, Kréoua, Hille-Libia, Taldjiri, Fodetchirom 2,</p>
Groupe 6 (18 villages)	<p>Amboua</p> <p>AssanNguiditi, Kaye, Fitina, MbodouKafouti, Karraka 1, Karraka 2, Bata, Mongorom, Kati Kimé, WalaMbria, Tomboua, Bata 1, Bata 2, Kakimé 1, Kakimé 2, Walabria 1, Walabria2)</p>
Groupe 7 (19 villages)	<p>Kofio</p> <p>Douala 1, Douala 2, Douala 3, Douala 4, Gouloumi 1, Gouloumi 2, Gouloumi 3, Maye1, Maye2, Maye3, Maye4, Kayarom, Yinguir 1, Yinguir2, Yinguir3, Korollé, Wourarom, Koulounghandou</p>
Groupe 8 (8 villages)	<p>TangaliaYessou</p> <p>Tangalia Adam Mamadi, Kangara, Mai Woi, SiguidiaTocheti, SiguidiaKeiditi, SiguidiaBoudoumati, SiguidiaKatchari</p>

Groupe de villages	Nom des villages par groupe
Groupe 9 (13 villages)	Mali Goniri Mali Ousmanti, Mali Moussari, Mali Sirdja, Mali Kellouri, Sirdja Moussa Mbodou, TewiléMbodou Brahim, TewiléAlhadj Ousmane, HarrakaAbakar, Ngouyoumati, Alhadj Ousmane, SachouDjaria, TewileMahamat Adam, Tewile Hassan Abdoulaye
Groupe 10 (12 villages)	Makiliti SanakeiriKoumgouna, Mali Adam Kouriti, Mali Boudassari, Mali Douala, Mali Drissi Kouyeri, Mali Koulou, Abadeti, Bramati, KoungounaGuildja, KoungounaKerim, Kaimboulditi
Groupe 11 (10 villages)	Balladja Dallambouliti, Dalla Defiri, Balladja Wali, Mol Moutari, Bar Yakrom, Bar Yakrom1, Bar Yakrom 2, DallahSetchiri, AbbaTchori
Groupe 12 (16 villages)	Mali Toulbari Mali Adam Doriti, Mali Gonimi, Mali Mah Setchiri, Mali AssaneChoukouri, Mali Adam Djabaye, Kayewa Mal Bourssa, Kayewa Mal Tiani, Drodom Mah Seitchi, Drodom Ali, Kanguirdom, Kollom1, Mah Watari, Kayewa MoussaDjoukari, Kollom2, Drodom Moussa Naniri
Groupe 13 (18 villages)	Baguirmi SaliaKebir Baguirmi Salia Douala, Baguirmi Salia Koloula, Boussari,BotromKaroua, BotromKangara, Kalé Setchiri, GaldjariChoukou, GaldjariKaroua, GaldjariMbodouBairi, KoungounaBossoou, Koungouna Adam Dakouri , KoungounaAlhadji Moussa, GaldjariGafaleye, Galdjari Wali /Bar Tchouloumari, KiriKalla, Botrom Koura, Baguirmi Salia2,
Groupe 14 (16 villages)	Tmada Soula Tamada Moussa Mali, Mol Saati, BlochiKokoulla 1, BlochiKokoulla 2, BlochiKokoulla 3, TamadaKourtchouma, TamadaBraouti, TamadaMbodouZezerti, TamadaAdouma Ai, Ali Allayouti, AbdolouTeki, Foutre KayouBoudouti, Sirja, Abdolou Adam Saleh, GafalaSoulla
Groupe 15 (20 villages)	Wolé1 WoleKourna, Djalal, WoleNguifri, Godondom, Ali Ngarkari, Mbodoulssari 1, Mbodoulssari 2, Mbodoulssari 3, Bir-Hell, WoleOborti, Moussa Fadri, Tourba Kolori, MbodouWaliri, WoléMoutari 1,WoléMoutari 2, WoléMoutari 3, Wolé Adam Samari, Wole Koura, WoleKermari
Groupe 16 (11 villages)	Keiri Woli Madoulari, TamadaKindila, TamadaRyati, KeiriKourna, GafalaKebir, GafalaKarassoua, GafalaSoulla, Abdolou ,AbdolouKonguia, Tamada Mal Kachimiti, Biri Bineï
Groupe 17 (9 villages)	Mbàrou1 Mbàrou 2, Bissam1, Bissam 2, Bissam 3, Bissam 4, Maltchi 1, Maltchi2, Maltchi 3

Figure 1 : Schéma de zonage du canton Kouloudia



↳ **Les réunions d'information aux populations villageoises**

A la suite de l'atelier cantonal d'information et de sensibilisation, une réunion de restitution au niveau village est organisée par chaque chef de village. Pour les villages non représentés à la réunion cantonale, ce sont les membres du comité cantonal de suivi qui ont assuré cette restitution avec l'animateur du projet.

Les rencontres villageoises d'information et de sensibilisation ont été menées à l'échelle de tous les villages du canton. De manière globale, 10 jours ont été nécessaires pour réaliser ces rencontres villageoises. Elles ont pour objet, l'approfondissement et la démultiplication des points introductifs évoqués lors de l'atelier cantonal d'information.

Ces rencontres villageoises ont permis de :

- Clarifier les rôles de chaque acteur dans le processus de la planification ;
- Situer la responsabilité des populations dans l'identification, la planification et la mise en œuvre des actions de développement ainsi que leur contribution effective.
- Désigner les représentants des villages pour participer aux réunions par groupe de villages ;

↳ **Réunions d'information aux représentants des groupes de villages**

Ces rencontres ont réuni par groupe, tous les représentants villageois dans un village qu'ils ont choisi eux même comme village de rencontre. Ce sont des réunions d'une journée, réalisée pendant la période allant du 22 février au 4 mars 2014.

Elles ont pour objet :

- d'expliquer aux participants, le rôle et les responsabilités des populations villageoises dans le processus de planification ;
- de présenter le rôle que doivent jouer le comité inter villageois de développement ainsi que l'animateur villageois à désigner par groupe de villages ;
- d'expliquer les critères pour être membres du comité inter villageois et animateur local volontaire.

Etape 2 : mise en place d'une structure inter villageoise de développement

Cette structure composée de 13 personnes, constitue le Comité Inter villageois de Développement. Elle est installée dans chacun des 17 groupes mis en place dans le canton.

Les comités inter villageois ont été mis en place pendant la période allant du 17 au 31 mars 2014.

Les animateurs locaux volontaires ont été choisis (à raison de 1 par groupe) sur la base d'un certain nombre de critères afin d'accompagner le processus de planification. Les critères de choix des animateurs locaux volontaires sont convenus entre l'équipe du projet et les représentants villageois et ils sont définis comme suit :

- savoir lire et écrire en français ou en arabe littéraire ;
- parler la langue du milieu (le Kanembou) ;
- connaître le milieu et être disponible pour un travail bénévole ;
- être actif au sein de la communauté ;
- résider dans l'un des villages appartenant au groupe.

Etape 3 : Formation des animateurs locaux volontaires et des membres du comité de suivi

La formation est assurée par l'équipe du projet en une session de 2 jours, du 7 au 8 avril 2014 à Kouloudia. Le contenu de la formation est axé sur l'initiation au remplissage des fiches de collecte des informations et l'utilisation de quelques outils de diagnostic participatif :

- Exposé sur le processus de planification ;
- la carte de l'espace inter-villageois ;
- l'arbre à problèmes ;
- le remplissage des fiches de collecte de données.

Etape 4 : Le diagnostic technique et participatif

Pour pouvoir mettre au point un plan d'actions répondant bien aux enjeux de développement du canton, il était indispensable de bien connaître le territoire cantonal, les atouts sur lesquels s'appuyer, mais aussi les faiblesses à contrer. Le Diagnostic du canton a été réalisé sur une période allant du 10 avril au 14 juin 2014 soit au total 66 jours. Il est réalisé en 2 étapes :

↳ Etude du milieu

Le diagnostic technique du canton a permis de recueillir les informations de base sur le canton. Il est réalisé du 10 avril au 24 mai 2014. Les données collectées portent sur : le milieu physique, les activités économiques, les secteurs sociaux, les organisations existantes, etc. provenant de diverses sources (collectes de données par les ALV, entretiens auprès des différents services déconcentrés de l'Etat, l'administration territoriale, les autorités cantonales, etc.).

↳ Le diagnostic participatif

C'est un travail réalisé par les représentants villageois réunis en assemblée de chaque groupe de villages avec l'animateur du projet. Il s'est déroulé du 25 mai au 14 juin 2014 dans chaque groupe de villages. Les problèmes vécus par les populations ont été énumérés, analysés et leurs causes identifiées par domaine. Il s'agit des domaines suivants :

- agriculture, élevage ;
- gestion des ressources naturelles ;
- économie ;
- santé-eau potable-assainissement ;
- éducation-jeunesse-culture-sport ;
- affaires sociales-genre ;
- gouvernance (y compris gouvernance au sein des organisations)

Une assemblée générale de diagnostic participatif a été réalisée le 26 novembre 2014 à Kouloudia. Elle a réuni tous les délégués (5 personnes par comité inter villageois) et validé les Résultats obtenus lors du diagnostic par groupe de villages.

Etape 5 : Formation des membres des commissions thématiques

C'est une étape réalisée le 17 décembre 2014 à Kouloudia. Elle a pour objet la préparation des services techniques déconcentrés de l'Etat, les personnes ressources ainsi que les animateurs du projet en vue de réaliser les travaux commission thématique.

Etape 6 : Les travaux en commissions thématiques

Ce travail réalisé du 18 au 21 décembre 2014 a pour but d'approfondir l'analyse des problèmes soulevés pendant le diagnostic participatif. Les personnes ressources techniquement outillées

ainsi que les agents des services techniques de l'Etat aptes à faire cette analyse font défaut au sein de chaque groupe de villages. Pour cela, il a été réalisé à Kouloudia (chef lieu du canton) par une équipe multidisciplinaire composé des différents agents des principaux services techniques opérant dans le secteur rural (agriculture, eaux et forêt, élevage, santé, éducation) avec l'appui du comité du suivi et l'équipe du projet.

Etape 7 : Restitution des travaux en commissions thématiques

Une concertation avec les représentants de groupe de villages a été réalisée du 21 au 25 décembre 2014. Ce travail est fait dans le but de garantir l'appropriation par la population des actions retenues par l'équipe multidisciplinaire. C'est un moment important au cours duquel la localisation des actions et leurs porteurs ont été clairement identifiés, la contribution locale (en espèce ou en nature) est discutée et clarifiée.

Etape 8 : L'assemblée générale cantonale d'adoption et priorisation des projets

Cette assemblée a été décisive car elle a permis de restituer les résultats obtenus pendant les réunions de concertation par groupe de villages à tous les autres délégués réunies en assemblée générale. C'est une rencontre tenue le 26 mars 2015 devant la cour du chef de canton.

Les débats ont porté sur :

- Les enjeux de développement du canton ;
- La localisation, les coûts et les porteurs des projets ;
- L'intérêt d'une forte mobilisation autour des projets inter villageois ;
- La stratégie de mobilisation des ressources locales ;
- La priorisation des projets dans la durée du plan.

Etape 9 : Rédaction du PDL

La rédaction du PDL est faite par l'équipe du projet en collaboration avec les membres du CCD. Ce sont les résultats issus de l'étude du milieu, du diagnostic participatif et assemblées générales de planification et d'autres concertations qui sont à la base de la rédaction du PDL. Le PDL est rédigé de manière itérative afin d'intégrer toutes les observations faites par les représentants des populations.

Etape 10 : Finalisation du PDL

C'est au cours de plusieurs concertations avec les membres du CCD et quelques personnes ressources que le document du PDL a été amélioré aussi bien sur la forme que sur le contenu. Ce moment a été aussi indispensable pour les membres du CCD, en tant que structure chargée de sa mise en œuvre de s'approprier véritablement du document. Cette étape est aussi utile pour les représentants des communautés à être préparé pour présenter et défendre le document du plan auprès du CDA et autres partenaires.

Etape 11 : Validation du PDL par le CDA

Les membres du CDA ont été outillés lors d'une séance de renforcement des capacités organisée par le PADL-GRN dans le but :

- d'examiner le PDL élaboré par la population d'un canton en vue d'évaluer son contenu, sa pertinence et la cohérence de la planification ;

- d'évaluer les capacités des structures locales de planification (CCD, ALV, CT, CIVD) ;
- de valider et faire des propositions d'amélioration à apporter au PDL.

La validation du PDL a lieu lors d'une séance organisée par le CTD le 30 juillet 2015 à Ngouri, séance au cours de laquelle les membres du CCD ont répondu aux questions posées par les membres du CTD. Toutes les observations de fond faites par le CDA ont été prises en compte par les membres des CCD en vue de les intégrer dans le PDL avant sa diffusion.

Etape 12 : Diffusion du PDL

La diffusion du PDL est l'étape qui a consisté à la production d'un résumé du PDL, à sa multiplication et à sa restitution auprès de la population. Cette dernière à travers les membres du CCD est chargée de rechercher le financement nécessaire à la réalisation des actions inscrites dans le PDL.

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1.1.1. Localisation géographique

Le Canton Kouloudia est situé dans le chef lieu de la sous-préfecture de Kouloudia et 85 km de Ngouri chef-lieu du département. Il est limité :

- au nord-est par le canton Isseirom et Malloum
- au nord par le canton Kangalloum,
- au nord-ouest par le canton Bol(département de Mamdi)
- à l'ouest et au sud par le canton Assalé de Karal,
- au sud-est par le canton komerom (département de Dagana)
- à l'est par le canton Albout.

Sur le plan administratif, le canton Kouloudia dépend de la sous-préfecture de Kouloudia, du département de Wayi, région du Lac. La distance qui le sépare de l'extrémité du canton le plus loin est de 70 km. Selon les informations obtenues auprès des autorités cantonales, le canton compte 326 Villages.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des dunes de sable et des zones de dépression qui conduisent à la formation des ouadis dans lesquels on observe le bras du lac par endroit. Les dunes sont plus ou moins en mouvement provoqué par le vent, qui est à l'origine de l'érosion éolienne.

1.1.2.2. Climat

Le climat est de type sahélien, caractérisé par l'alternance d'une longue saison sèche qui dure 8 mois (mi-octobre à mi-juin) et une saison pluvieuse qui s'étale sur le reste de l'année.

La pluviométrie moyenne annuelle oscille autour de 300 mm mais les perturbations climatiques font que par moment on peut enregistrer des quantités inférieures. Pendant certaines années, les pluies sont précoces (entre avril et mai) et elles ne permettent pas l'installation correcte des cultures qui se solde par la perte des semences.

Tableau II : Evolution de la pluviométrie sur une période de 5 ans

Année	Quantité de pluies (mm)	Nombre de jours de pluies
2010	339,7	28
2011	356,5	20
2012	278,9	15
2013	337,6	20
2014	382,9	26

Source : station pluviométrique de Doum-Doum

Le régime des vents principaux est dominé par :

- L'harmattan qui se déploie en saison sèche, est un vent sec et chaud soufflant du Nord-Est vers le Sud Ouest pendant les mois d'octobre à avril.
- La mousson, en provenance du Sud-ouest vers le Nord-est est un vent froid et humide qui souffle pendant les mois d'avril à octobre.

Le point de convergence de ces 2 types de vent est appelé FIT et provoque des précipitations qui sont à l'origine des pluies enregistrées.

On distingue trois types de saisons à savoir :

- Saison sèche et fraîche (Novembre à Février) pendant laquelle la température moyenne mensuelle est de l'ordre de 23°C.
- Saison sèche et chaude (Mars à mi-juin) pendant laquelle la moyenne mensuelle de température maximale atteint 38°C.
- Saison de pluies (mi-juin à début novembre), saison pendant laquelle le régime thermique est intermédiaire avec des températures moyennes mensuelles allant de 28 à 30°C.

Ces trois saisons offrent une possibilité aux producteurs de faire 3 récoltes en une année sur une même parcelle. Ceci n'est possible que si toutes les conditions sont réunies notamment : le système d'exhaure, l'irrigation, l'aménagement des parcelles, la maîtrise des techniques culturales, etc.

1.1.2.3. Hydrographie

Une grande partie du canton reçoit les submersions du bras du lac Tchad mais aussi on note la formation des mares temporaires dans quelques villages du canton pendant la saison des pluies. La présence de deux 2 éléments attirent les pêcheurs et les éleveurs nomades. Les polders qui sont généralement inondée de novembre à janvier amorce leur assèchement entre mars- avril libérant progressivement l'espace qui est aussitôt mis en cultures pluviales.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Deux types de sols sont fréquemment rencontrés dans le canton :

- Les sols sablo-argileux ;
- Les sols sablo-limoneux.

Les sols dunaires occupent des superficies moins importantes par rapport aux zones insulaires. Ces sols sont particulièrement utilisés pour les cultures de mil (*Pennisetum typhoides*).

Les sols de ouadis et des polders qui occupent de grandes superficies et général argilo-limoneux ont une vocation aux cultures de : maïs, gombo, manioc, canne à sucre, patate douce, haricot, blé que ce soit en pluvial ou en contre saison.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Les formations végétales caractérisent la présence d'une steppe et les essences forestières sont assez diversifiées.

Les formations végétales caractérisent la présence d'une steppe et les essences forestières sont assez diversifiées.

Tableau II : Principales espèces ligneuses rencontrées dans le canton

N° d'ordre	Nom en français	Nom local (kanembou)
01	<i>Leptadonia</i>	<i>Kalimba</i>
02	<i>Acacia senegal</i>	<i>Kangare</i>
03	<i>Acacia radiana</i>	<i>Kindile</i>
04	<i>Balanites egyptiaca</i>	<i>Kongué</i>
05	<i>Palmiers dattiers</i>	<i>Kourtchoumdineyé</i>
06	<i>Palmiers domes</i>	<i>Kourtchoumsouloyé</i>
07	<i>Tafeynathebaica</i>	<i>Nguilé</i>
08	<i>Salvodorapertiaca</i>	<i>Kayouh</i>
09	<i>Prosopis procera</i>	<i>Kayoh</i>
10	<i>Boxia</i>	<i>Koussang</i>
11	<i>Acacia siberiana</i>	<i>Kouk</i>
12	<i>Acacia senegalensis</i>	<i>Kaloul</i>
13	<i>Acacia albida</i>	<i>Karouh</i>
14	<i>Acacia seyal</i>	<i>Kargua</i>
15	<i>Protepusafricana</i>	<i>Kangare</i>

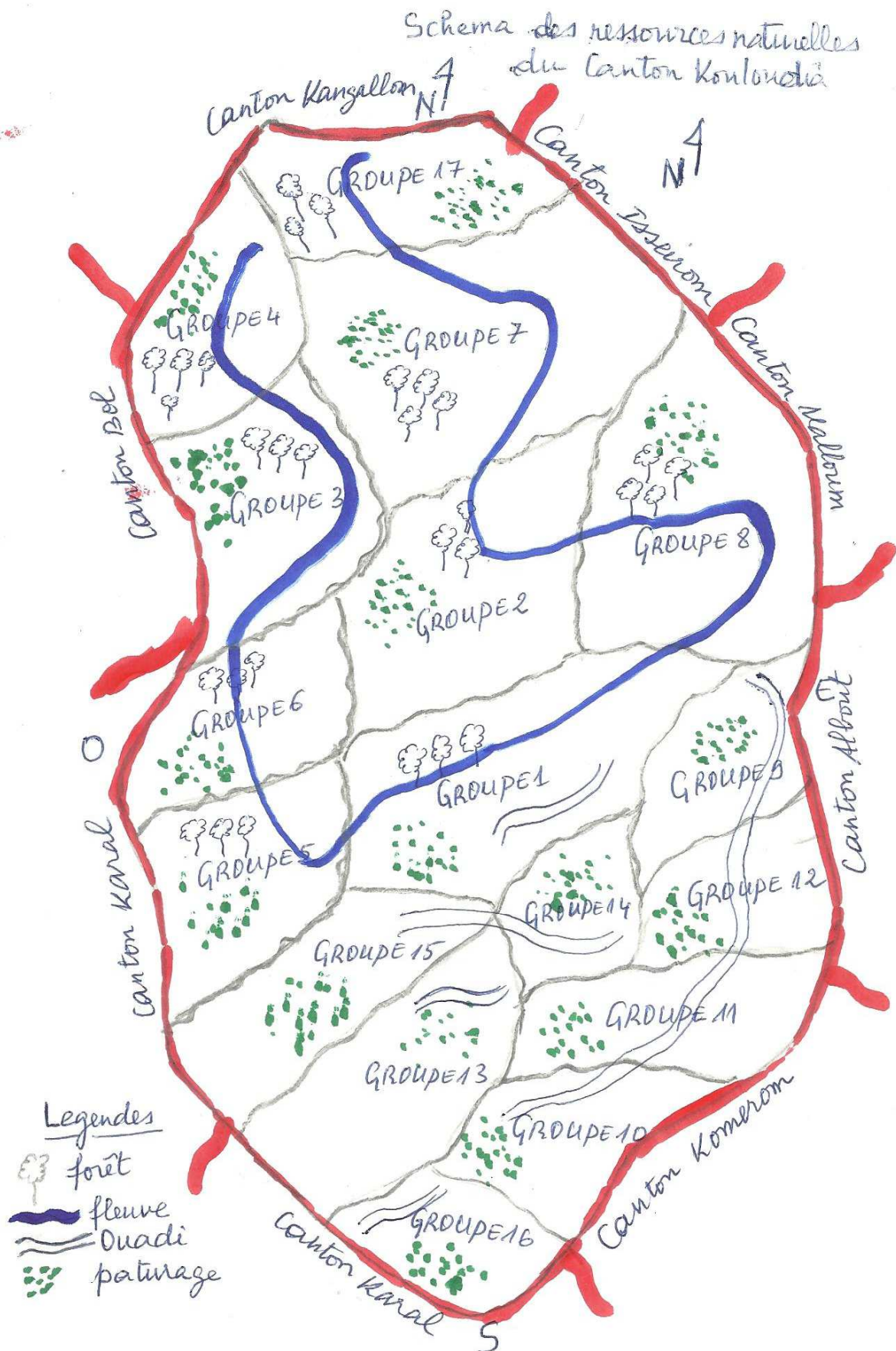
Les mauvaises pratiques d'utilisation des ressources végétales mises en œuvre par la population continue à favoriser l'ensablement des terres agricoles. Ce qui serait à l'origine de la baisse de la production agricole mais aussi à la perte du patrimoine faunique. Malgré cette menace qui pèse sur ces ressources, aucune stratégie n'est entreprise pour préserver cette richesse en voie de disparation.

Les formations herbacées sont constituées principalement des graminées annuelles telles que : *Aristidamutables*, *Aristidahordocéa*, *Cenchrusbiflorus*, etc.... Cette végétation herbacée joue un rôle important dans l'alimentation du bétail.

1.1.3.3. Faune

La faune sauvage devient rare, elle est composée pour l'essentiel de: la gazelle, l'écureuil, le chacal, le singe, l'éléphant et des hippopotames. La diversité d'espèces animales a diminué à cause de la croissance démographique, le manque d'eau et de la végétation.

Figure 2 : Schéma de localisation des principales ressources naturelles sur le territoire cantonal



1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Le canton Kouri Kalli de Kouloudia est créé en 1820, les populations se sont organisées en chefferie traditionnelle avant l'arrivée des colons.

Il tire son origine de la tribu Kouri qui vivait dans le Lac depuis plusieurs siècles. La population qui la compose a su faire face à toutes les attaques et volonté hégémonique des voisins arabe, Kanembou, et boudouma. Les chefs qui se sont succédés avant la colonisation très braves et dynamiques n'ont accepté aucune domination extérieure.

Les premiers chefs traditionnels avant l'arrivée des français sont :

- Kallikourakouloumi ;
- Massari Kouloumi
- TchariMalloumsi ;
- Yerima ;
- MalloumNgoudjourn ;
- MalloumMboulou (7ans)
- Saleh MalloumNgoudjourn
- KoukouSalemi (37ans)
- MalloumKoukou fils de Saleh (7 ans)

DaoudaKoukou Saleh est le premier chef de canton de Kouri-kali de Kouloudia qui a eu la visite de colons français en mission dans la région du Lac.

Daouda Koukou Saleh fut confirmé dans sa chefferie par ces premiers colons qui ont continué leur mission de reconnaissance dans le reste du Lac. Daouda Saleh Koukou réside dans la zone de Koulfougaroua en plein milieu de son canton. Il a régné pendant 8 ans.

Après sa mort, il fut remplacé par son fils Moussa Daouda Koukou qui réside dans la zone de Dardam dans la partie sud-est de son canton et a régné pendant 15 ans. Il fut remplacé par son fils Guildja Moussa Daouda à Dardam qui a régné pendant 12 ans. MalloumTaher, oncle à Guidja fut nommé chef de canton de Kouloudia et a régné pendant 7 ans. Après sa mort, il est remplacé par Adam Daouda Koukou qui n'a régné que pendant 7 ans aussi à Kouloudia.

Adam Kirgami Moussa Daouda remplace Adam Daouda et a régné que pendant 3 ans seulement. Après sa mort, il fut remplacé par son frère Moustapha Moussami Daouda qui régna pendant 48 ans toujours à Kouloudia. Après sa mort, il fut remplacé par le fils de son frère Adam Kirgami Moussa, le nommé Djibrine Adam Kirgami qui a régné pendant 5 ans à Kouloudia. Après sa mort, il fut remplacé par Mahamat Bahar Moustapha Moussami depuis le 06/08/2001 à Kouloudia l'actuel chef de canton.

Le canton Kouri-kali était pendant plusieurs années dans le Chari Baguirmi, mais en 1962 avec la création de la préfecture du Lac, il fut rattaché au Lac.

Les différents événements qui ont marqué le canton sont : l'épidémie de choléra de 1970 et la sécheresse de 1974 et 1985.

Tableau IV : Liste de chefs traditionnels avant et après la colonisation

N° d'ordre	Dates	Noms et prénoms	Durée de règne en année
1	1820-1827	Kallikoura	7 ans
2	1827-1830	Massari Kouloumi	3 ans
3	1830-1833	TchariMalloumsi	3 ans
4	1833-1837	Yerima	4 ans
5	1837-1838	MalloumNgoudjourn	1 ans
6	1838-1845	MalloumMboulou	7 ans
7	1845-1852	Saleh MalloumNgoudjourn	7 ans
8	1852-1889	KoukouSalemi	37 ans
9	1889-1896	MalloumKoukou	7 ans
10	1896-1904	DaouadaKoukou Saleh	8 ans
11	1904-1919	Moussa Daouda Koukou	15 ans
12	1919-1931	Guildja Moussa Daouda	12 ans
13	1931-1938	MalloumTaher	7 ans
14	1938-1945	Adam Daouda Koukou	7 ans
15	1945-1948	Adam Kirgami Moussa Daouda	3 ans
16	1948-1996	Moustapha Moussami Daouda	48 ans
17	1996-2001	Djibrine Adam Kirgami	5 ans
18	2001 à nos jours	Mahamat Bahar Moustapha Moussami	En cours

Source : document relatant l'histoire du canton Kouloudia

Les événements majeurs qui ont marqué le canton sont :

- la sécheresse de 1968 provoquée par la rareté des pluies durant toute l'année
- le cholera en 1979 a décimé la population du canton ;
- la famine en 1985 a emporté tant de vie humaine qu'animale dans le canton.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

Les informations obtenues suite à l'enquête réalisée par les animateurs du canton renseignent que la population du canton en 2014 serait estimée à 90576 habitants répartie en 19291 ménages. Cette population est répartie sexe et âge comme l'indique le tableau suivant :

Tableau V : Population du canton Kouloudia par sexe et par âge

Tranche d'âge	Homme		Femme	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
De 0 à 5 ans	9665	10,67%	9044	9,98%
De 6 à 17 ans	10143	11,20%	12283	13,56%
De 18 à 40 ans	13070	14,43%	16594	18,32%
De 40 ans et plus	8714	9,62%	11063	12,21%
TOTAL	41592	45,92%	48984	54,08%

Source : données collectées par les animateurs locaux volontaires

La population du canton est dans sa majorité analphabète. Sur la base du taux d'analphabétisme de la région du Lac qui est de 92,4% (rapport de RGHP 2009), la population analphabète du canton avoisinerait les 83 692 habitants.

La population du canton est entièrement rurale et elle répartie entre différentes ethnies :

- les Kanembou et Kouri sont majoritaires.
- les Gouranes, Boulala, Hadjarai Sara et arabe sont minoritaires.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Administrativement le canton est dirigé par un chef de canton appelé le *Mai*, assisté d'un adjoint appelé *Yerima* et de quelques notables qui siègent au palais. Le chef de canton est chargé de prévenir et régler les conflits, maintenir l'unité et la fraternité entre les populations de son canton. Dans son administration il existe un service chargé de la collecte des recettes relatives aux taxes civiques.

Le chef de canton représente une autorité morale dans sa circonscription. Les jugements se passent au palais en présence des notables et des goumiers. Ces derniers sont sous la responsabilité du chef de canton ou de *Yerima*. Ils sont des soldats qui se déplacent à dos de cheval et chargés de faire exécuter les décisions prises au palais cantonal.

Sur le plan culturel le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé *Cherki*. Ce dernier est assisté d'une femme appelée *Goumsou* dont le rôle est l'organisation de la junte féminine. Cette organisation de jeunesse est souvent sollicitée pour agrémente les mariages, fêtes, et autres manifestations culturelles dans le canton et ailleurs.

La majeure partie de la population de ce canton est de confession musulmane. En ce qui concerne les cérémonies religieuses, elles s'effectuent sous la responsabilité des chefs religieux qui sont des imams. Ils ont aussi la responsabilité d'organiser annuellement des grandes prières pour implorer Dieu.

Les fêtes les plus importantes dans le canton sont :

- la fête marquant la fin du ramadan ; et
- la fête de la tabaski ou fête de mouton.

Ces fêtes représentent des occasions de réjouissance populaires. Plusieurs ressortissants du canton viennent d'ailleurs pour fêter en famille.

Le mariage se fait selon la coutume musulmane. Il consiste en une demande de main de la fille par la famille du prétendant. Les parents de la jeune fille la consulte et cette dernière donne son agrément ou son refus à cette demande de main. Cependant dans la pratique locale ce sont les parents de la jeune fille qui décide à sa place. Le mariage n'est pas seulement l'union entre l'homme et la femme mais un rapprochement entre deux familles. Le montant de la dot est fixé par la famille de la fille.

Le problème qui se pose dans la communauté est celui du mariage précoce et forcé qui a pour conséquences l'abandon du foyer par la femme, les difficultés d'accouchement dues à la non maturité des organes génitaux des jeunes filles, les mortalités maternelles et néo natales, les fistules obstétricales, etc.

En ce qui concerne la gestion du foncier, dans les faits, la terre appartient à la communauté villageoise ou clan qui s'est installé en premier sur le terroir. C'est ainsi que les chefs de village et les chefs de terre restent les principaux responsables de la terre. Ils sont chargés à ce titre par le chef de canton de :

- procéder à la répartition de la terre entre les villageois ;
- attribuer des parcelles à toute personne qui en fait la demande ;
- veuille aux cérémonies rituelles pour garantir la paix dans le village ou le canton.

1.2.4. Organisations modernes

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est faible.

Les quelques organisations qui existent mènent rarement d'activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offertes par les intervenants (PNNSA, SODELAC, FAO, les projets de l'UE, le Ministère de micro crédit, etc).

Elles se caractérisent en général :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- Une absence des droits et obligations des membres ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance technique pour la gestion de leurs activités.

Ces organisations sont aussi ignorées dans le choix des priorités et la localisation des infrastructures et équipements qui leur sont destinés. Ce qui se traduit par une inadéquation des services fournis pour répondre aux besoins prioritaires des populations, et une valorisation suffisante des potentialités existantes.

Parmi ces organisation il y en a qui mènent des activités orientées particulièrement dans le social et pour cela font des cotisations mensuelles.

1.2.5. Les intervenants

1.2.5.1. Les projets et ONG

SOS-SAHEL International

C'est une association qui intervient dans le canton à travers l'accompagnement de la population à l'élaboration de son PDL. Il a démarré ses activités en mai 2013 et couvre une période de 2 ans.

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement (ACTED)

C'est une ONG humanitaire qui met en œuvre un programme d'urgence (distribution des denrées alimentaires de première nécessité) pour répondre aux besoins des populations affectées par des crises alimentaires et nutritionnelles. En partenariat avec le PAM, ACTED assure la distribution des coupons aux ménages vulnérables qui s'approvisionnent auprès des fournisseurs agréés lors des foires alimentaires organisées à cet effet. Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, ACTED bénéficie d'un appui de l'UNICEF à travers la distribution de l'eau de javel et récipients pour eau à certains ménages ciblés.

Progressivement, ACTED est en train de faire une transition de l'urgence vers le développement en proposant aux populations des activités productives afin de diversifier leurs sources de revenus. Cette action est réalisée en partenariat avec la FAO qui soutient les ménages vulnérables en petit matériels (houes) et en intrants agricoles.

ACTED développe également les activités génératrices de revenu, le reboisement des ouadis à travers son volet environnement, des activités de l'élevage et de la conscientisation collective. Enfin, elle œuvre pour la prévention, la gestion de la catastrophe naturelle et la résilience.

Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA)

Le programme national de sécurité alimentaire (PNSA) intervient dans le domaine agricole en mettant à la disposition des populations des matériels de labour, notamment les tracteurs à des prix subventionnés. Il appui aussi les organisations des producteurs en les dotant d'un kit composé d'un forage d'eau, d'une motopompe et accessoires, des matériels aratoires et d'intrants contre un versement numéraire.

Société de Développement du Lac (SODELAC)

La Société de développement du Lac est une structure d'appui à la valorisation des polders et des Ouadis de la région du Lac. Elle est chargée de l'encadrement des producteurs, de l'aménagement des périmètres et d'appui à la production agricole. A cet effet, elle s'atèle à l'étude, la promotion, la coordination, l'exécution des opérations concourants au développement rural : économique, culturel et social de la région.

1.2.5.2. Les services déconcentrés de l'Etat

Poste d'élevage

Le secteur de l'élevage et de l'hydraulique intervient dans le canton grâce la présence d'un poste vétérinaire dont le personnel est composé de : 1 chef de poste vétérinaire, 1 agent vaccinateur et 1 agent bénévole.les principales activités de ces agents s'articulent autour de :

- Inspection de la viande
- Soins des animaux

Le service de l'environnement

Ce service est composé des agents des forêts et de la pêche.

- Le service des forêts dispose d'un personnel est composé de :
- 1 chef de cantonnement ;
- 1 adjoint au chef de cantonnement ;
- 1 chef de poste forestier ;
- 3 agents bénévoles ;
- et d'un guide cantonal.

Le sous secteur pêche quant à lui a 5 agents dont :

- 1 chef de sous secteur et son adjoint
- 1 chef de zone
- 2 guides cantonaux

L'Education nationale

Le personnel enseignant déployé dans le canton se compose de :

- 1 inspecteur pédagogique de l'enseignement de base ;
- 1 planificateur ;
- 1 conseiller pédagogique ;
- 21 enseignants formés affectés par l'Etat ;
- 44 maîtres communautaires ;
- 1 responsable d'alphabétisation ;
- et 1 animateur

Ce personnel enseignant reçoit comme les autres cantons du département l'encadrement d'un inspecteur départemental basé à Ngouri,

Santé publique

Le service sanitaire dans le canton est assuré par la présence d'un personnel composé de :

- 1 médecin chef de district;
- 1 major à l'hôpital de district ;
- 1 sage femme ;

- 5 infirmiers ;
- 1 pharmacien ;
- 2 laborantins ;
- 6 agents de maîtrise (bénévole).

L'action sociale

Ce service n'est pas représenté dans le canton. Toutefois, la gestion des questions qui le concerne est assurée par le médecin chef de district et les responsables des centres de santé.

1.2.6. Les infrastructures

Infrastructures agricoles

Le canton est doté de 2 espaces aménagés :

Un polder de 300 hectares (polder semi moderne de Laourom) aménagé et doté d'un système à submersion contrôlé. Le deuxième espace est celui de Kerwa dont 17 hectares sont aménagés et équipés d'un système d'irrigation par pompage.

Ces aménagements sont réalisés dans le cadre du projet de développement rural de Doumdoum (PDRD).

Infrastructures d'élevage

Les infrastructures d'élevage et de l'hydraulique du canton sont composées de :

- 4 puits pastoraux ;
- 1 parc de vaccination ;
- 1 un bâtiment composé d'une pièce et d'une salle de réunion fait office de bureau du poste d'élevage.

Infrastructures éducatives

L'enseignement élémentaire dans le canton compte 33 écoles dont :

- 11 écoles communautaires arabophones ;
- 22 écoles francophones parmi lesquelles 13 officielles.

Parmi les écoles francophones, une est fermée à cause de l'absence d'enseignant.

Toutes les salles de classe du canton sont des hangars construites en tige de céréales excepté celles de Kouloudia et Balladja où elles sont en poto-poto. Il faut noter que l'école de Kouloudia a bénéficié de 2 bâtiments de 3 salles de classes dont la construction est en cours.

Les écoles ne disposent ni de latrine moins encore de point d'eau potable. Seule l'école de Kouloudia est dotée d'un forage équipé de PMH.

Le fonctionnement de ces écoles est abandonné aux soins des directeurs des écoles car les associations des parents d'élèves sont inexistantes.

Tableau VI : Effectifs et salles de classe dans le canton Kouloudia

Ecole	Classes pédagogiques	Salles de classe			Effectif d'élèves			Effectifs enseignants		Forage
		Dur	Potopoto	Hangar	Garçons	Filles	Total	Qu.	Com.	
Kouloudia	6	6	2	2	213	106	319	5	2	1
Makarati	6	0	0	3	75	21	96	2	1	0
Balladja	4	0	1	2	54	20	74	2	1	0
Boullom	6	0	0	2	83	28	111	1	1	0
Wolé	6	0	0	2	59	50	109	2	1	0
Amzolola	6	0	0	3	80	47	127	1	2	0
Dolé	6	0	0	2	43	15	58	1	1	0
Fodchérom	4	0	0	2	50	31	81	1	1	0
Kouloungnatou	5	0	0	2	83	23	106	1	1	0
Laouroum	5	0	0	2	54	22	76	1	1	0
Massoua	6	0	0	3	59	58	117	2	1	0
Waddaïrom	4	0	0	2	41	11	52	1	1	0
Amboua	3	0	0	2	79	42	121	1	1	0
Baguirmi Salia	5	0	0	2	85	45	130	0	1	0
Gafalaye	5	0	0	2	66	31	97	0	1	0
Makiliti	6	0	0	2	94	45	139	0	2	0
Mali Toulbari (Ecole fermée)	0	0	0	1	20	13	33	0	1	0
Mali goniri	4	0	0	2	63	54	117	0	2	0
Kinderom	2	0	0	2	47	26	73	0	1	0
TangaliaYessou	5	0	0	2	97	86	183	0	1	0
AboubakarAssidick	3	0	0	2	45	30	75	0	1	0
Abou Houreïra	2	0	0	2	36	27	63	0	1	0
Al-Hidaya	3	0	0	2	41	22	63	0	1	0
Dar-Al-Fikr	3	0	0	2	65	22	87	0	1	0
TchoukouKafou	4	0	0	2	53	22	75	0	1	0
Karallé	3	0	0	1	28	25	53	0	1	0
Al-Rahman	3	0	0	2	38	24	62	0	2	0
MarkasKouloudia	6	0	0	2	32	63	95	0	3	0
Toukoul	3	0	0	3	56	32	88	0	3	0
Nawas	3	0	0	2	28	28	56	0	2	0
Koukoul	3	0	0	2	65	34	99	0	2	0
Walwa	4	0	0	2	46	31	77	0	1	0
Wolé Arabe	3	0	0	2	49	31	80	0	1	0
TOTAL	137	6	3	68	2027	1165	3192	21	44	1

Qu. : Qualifié Com. : Communautaire

Source : IPEB de Kouloudia

Photo 1 : hangar servant de salle de classe à l'école de Makarati



Source : Projet Wayi

Infrastructures sanitaires

Les soins de santé de la population du canton sont assurés grâce à la présence de 1 district sanitaire et de 3 centres de santé à : Makarati, Kouloudia et Balladja. Ils sont respectivement localisés dans le canton du nord au sud de façon linéaire, distant entre eux :

- Makarati – Kouloudia : 18 Km
- Kouloudia – Balladja : 25 Km
- Makarati – Balladja : 43 Km

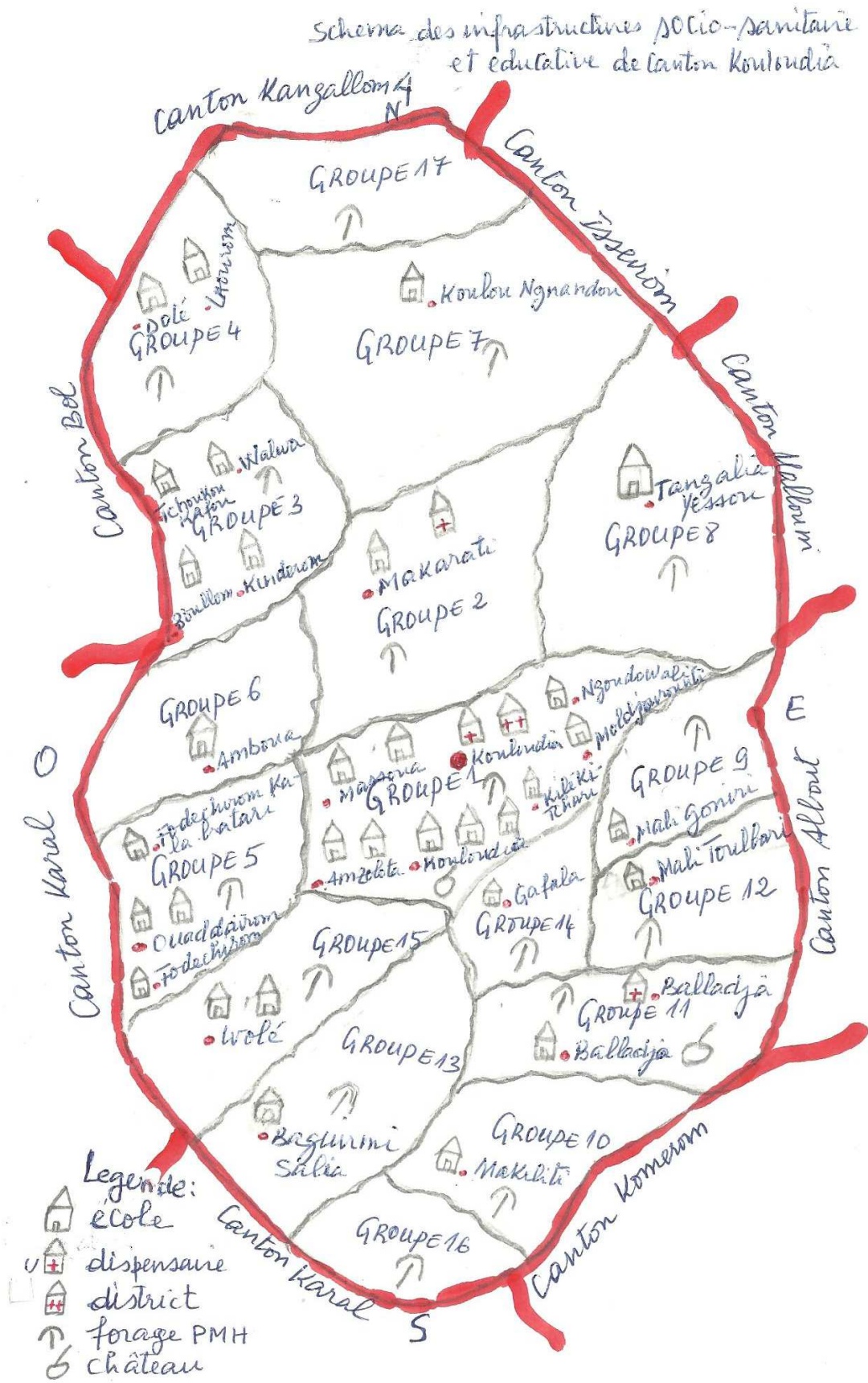
Le district sanitaire de Kouloudia est en cours de construction. Il partage pour le moment les locaux du dispensaire de Kouloudia dont le bâtiment est en dur et comporte plusieurs pièces répondant aux normes sanitaires.

Photo 2 : Centre de santé de Makarati



Source : Projet Wayi

Figure 3 : Localisation des infrastructures socio éducatifs et sanitaires



Les installations hydrauliques villageoises

Le besoin en eau potable de la population est assuré par l'existence de 2 châteaux d'eau (à Kouloudia et à Balladja) et 163 puits de forage fonctionnels équipés de PMH. L'ensemble de ce dispositif permet de couvrir le besoin en eau d'environ 90576 habitants.

Les points d'eau existants ne disposent pas d'un comité de gestion et d'entretien. Ce qui se traduit par bon nombre de forages non fonctionnels et qui nécessitent une réhabilitation. Il est à noter que les points d'eau existants sont inégalement repartis entre les villages du canton.

Les infrastructures de communication

Le chef lieu du canton est traversé par une route principale carrossable reliant Tourba à Kangallom en passant par Makarati. Kouloudia est aussi relié à Bol au nord en passant par Doum-Doum. On note l'existence des pistes rurales dunaires reliant Kouloudia aux villages du canton, praticable à dos de chameau, âne, cheval et à moto.

Télécommunication

Les réseaux Airtel et Tigo assurent le service de télécommunication dans le canton grâce aux pilonnes implantés au niveau du chef lieu et aussi dans 3 autres villages du canton. Au-delà de son utilité de communication (appel vocal, SMS et internet) ; ces réseaux occupent une place de choix dans les transactions financières. Il est aisé de recevoir un certain montant d'argent d'un parent allé en exode dans les autres régions du pays.

1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1. Agriculture

L'agriculture est l'activité la plus dominante dans le canton.

Elle est pratiquée sur les dunes de manière libre, car l'accès à celles-ci n'est pas soumis à quelconque droit de propriété. Elle se fait beaucoup plus en saison des pluies (juillet à septembre)

Sur les polders et ouadis, on y rencontre plusieurs types de cultures.

On dénombre en tout 47 grands ouadis à potentiel agricole dont 17 ha sont aménagés à Kerwa équipé d'un système d'irrigation par pompage.

A Laourom, ce sont environ 300 ha de polder qui sont aménagés et dotés d'un système à submersion contrôlée et 300 autres ha non aménagés.

Ces ouadis et polders offrent un atout favorable pour le développement de l'agriculture.

Les conditions climatiques permettent d'échelonner deux cultures de maïs sur la même parcelle au cours de la même année pour un rendement moyen de 1500 Kg par hectare.

La culture du blé occupe une place de choix dans les assolements. Sa culture est possible dans les ouadis, en système traditionnel dans les polders non aménagés ainsi que dans les polders aménagés. Le rendement moyen de blé oscille entre 1500 et 2000 Kg/ha.

Le maraichage prospère dans le canton et les principales spéculations sont : l'aubergine, le piment, l'oignon, la pomme de terre, la tomate, le fenugrec, le gombo.

Les autres cultures comme les tubercules (manioc, patate douce) sont produits dans les polders traditionnels.

Les problèmes auxquels l'agriculture est confrontée sont entre autres :

- l'insuffisance des matériels agricoles ;
- les attaques des ennemis de cultures ;
- la mauvaise répartition pluies ;
- la remontée des eaux de bras du lac avant les récoltes ;
- le faible niveau d'encadrement des producteurs.

Cette situation a pour conséquence la baisse de la production agricole, qui se traduit finalement par l'insécurité alimentaire exposant ainsi la majeure partie de la population à la sous-alimentation et à la malnutrition des enfants.

1.3.2. Élevage

L'élevage est l'un des secteurs importants après l'agriculture et il constitue une source importante de revenu pour les ménages qui le pratiquent. L'élevage de la volaille et des caprins sont les plus pratiqués par les ménages et particulièrement tenu par les femmes.

Sur la base de l'effectif moyen par cheptel estimé par le secteur d'élevage, on dénombre par espèce les sujets et /ou têtes dans le tableau suivant :

Tableau VII : Effectif des cheptels du canton Kouloudia

Espèce animales	Ménage qui possède au moins un animal de cette espèce	Effectif du cheptel	Pourcentage de ménages qui le possède
Bovins	2281	57025	11,82%
Ovins	1478	203225	7,7%
Caprins	5712	257040	29,61%
Asins	5253	10506	27,23%
équidés	3867	3867	20,05%
Camelins	325	325	1,68%

L'élevage des caprins et des asins est pratiqué par un grand nombre de ménages, contrairement aux bovins et les ovins. L'espèce bovine la plus répandue dans la zone est bœuf kouripour ses aptitudes laitières et de boucherie appréciable.

La zone est confrontée à un surpâturage suite à une transhumance de bétail, aussi important en provenance des régions voisines. A défaut de couloirs des transhumances, les conflits entre agriculteurs et éleveur sont fréquents. Les éleveurs font paître leurs animaux aux voisinages des zones cultivées et par conséquent la cohabitation devient de plus en plus difficile.

Les bœufs kouri se retranchent dans les îles en saison sèche et remontent dans les dunes en saison des pluies à cause de la recrudescence des mouches tsé-tsé.

Les moutons peuls eux, vivent au voisinage des points d'eau à la recherche de l'herbe fraîche pendant les périodes sèches et remontent sur les dunes en saison des pluies.

Les animaux sont confrontés à toutes sortes de maladies dues aux difficultés d'accès aux produits vétérinaires et à l'insuffisance d'encadrement des éleveurs.

1.3.3.La Pêche

Cette activité s'opère dans le grand lac ainsi que dans les bras secondaire. Les poissons dominants sont les silures, carpes, capitaines. Les matériels utilisés sont les hameçons, le filet et le filet à maille prohibé.

Les produits de la pêche sont en partie consommés sur place et une autre partie exportée vers le Nigeria. L'absence de personnel qualifié dans la zone d'animation du canton n'a pas permis d'obtenir des estimations de chiffres sur les produits de la pêche.

Les difficultés liées généralement à la pratique de la pêche sont : la méconnaissance par les pêcheurs de bonnes pratiques de pêche, l'insuffisance en matériels de pêche adéquat ainsi que des pirogues.

Certains commerçants profitent du faible revenu des pêcheurs en mettant à leur disposition des matériels de pêche, les pirogues et une somme d'argent en contrepartie de leurs produits de pêche. Ces commerçants ont une parfaite maîtrise du circuit de commercialisation des produits de la pêche tant au niveau local qu'à l'exportation vers le Nigeria. Ainsi, le revenu généré par la vente des produits de pêche reviennent intégralement aux commerçants.

On dénombre 2275 pêcheurs dans le canton et environ 3,7% des ménages du canton qui dépendent en grande partie de l'activité de la pêche. Si toutes les conditions étaient réunies, les pêcheurs pourraient accroître leur revenu et par là, se procurer de matériels propres qui leurs permettrons d'améliorer leurs conditions de vie.

1.3.4 Commerce

Toutes les activités de production dans le canton ont pour finalité soit l'autoconsommation soit la commercialisation. Le canton Kouloudia est l'un des cantons du département de Wayi où les activités de commerce sont les mieux florissantes.

Au total 8 marchés hebdomadaires s'échelonnent dans le canton.

Tableau VIII : Principaux marchés hebdomadaires du canton Kouloudia

Localité	Jour du marché
Kouloudia	Lundi
Makiliti	Mardi
Fodecherom	Mercredi
Dolé ; Balladja	Jeudi
Makarati	Vendredi
Boullom ; Mali Toulbari	Samedi

Ce sont des marchés très attractifs, fréquentés par des commerçants en provenance de : Massakory, Ngouri, Mao, Kangalom, etc. L'absence de pistes carrossables ralentit la fréquentation de ces marchés généralement en saison des pluies. En plus du marché du canton, les commerçants fréquentent à un rythme régulier d'autres marchés hebdomadaires : Tourba, Grédaya, Massakory, Tafa, Kangalom et à Mao dans la région du Kanem.

Tous ces marchés n'ont pas la même importance mais sont tout de même tenus régulièrement. Chaque marché dispose d'un comité de gestion plus ou moins fonctionnel et qui a pour tâches :

- la collecte des fonds dont le montant n'est pas fixé d'avance et de fréquence non définie ;
- assurer la réparation des hangars des marchés ;
- organiser des journées de prières pour rendre les marchés plus florissants.

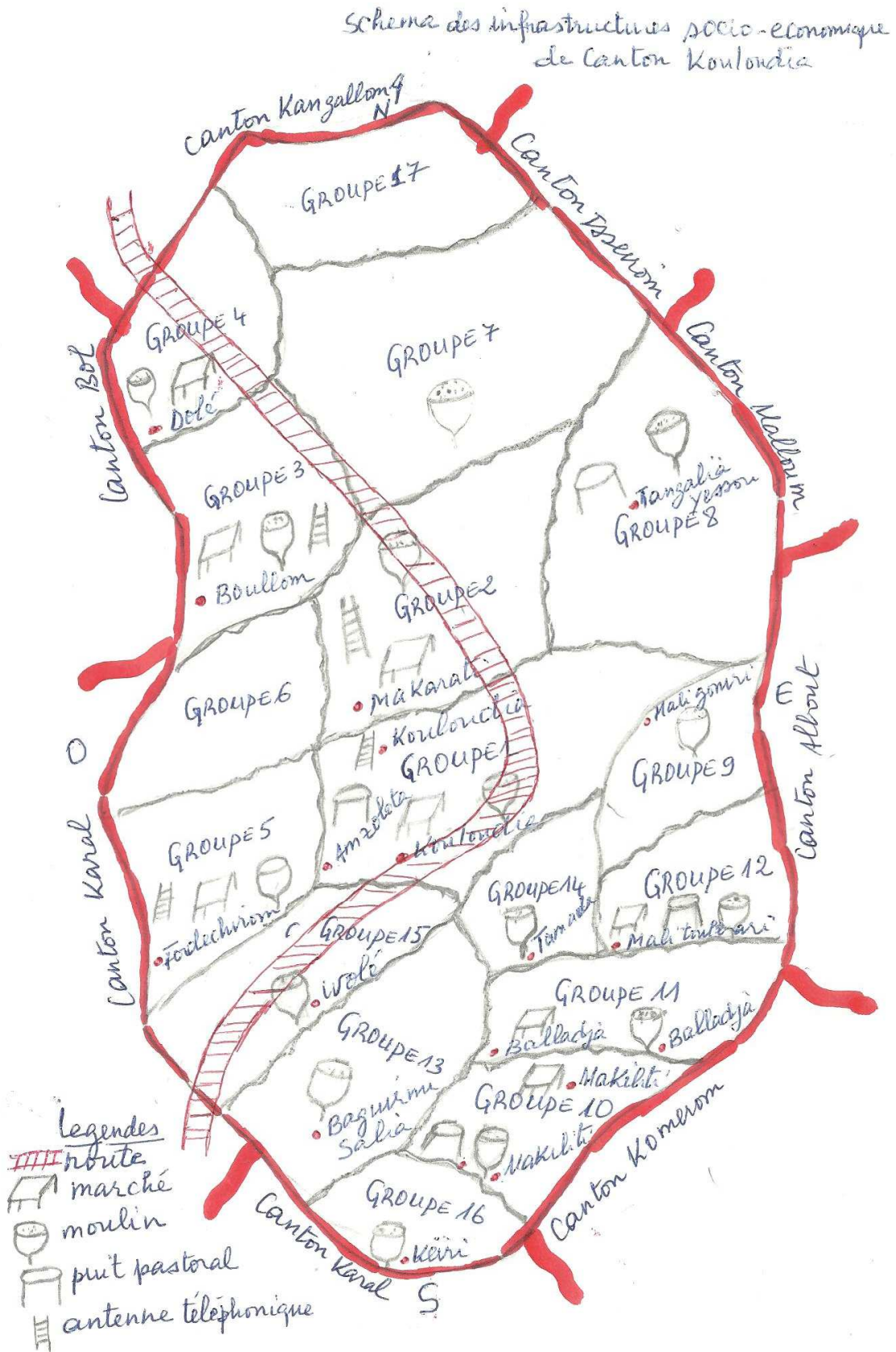
En plus des marchés hebdomadaires, certains villages du canton possèdent des boutiques qui offrent la possibilité d'acheter certains produits manufacturiers durant les autres jours de la semaine.

Photo 3 : Ambiance sur le marché hebdomadaire de Makarati



Photo : Projet Wayi

Figure 4 : Localisation des infrastructures socio économiques dans le canton



1.3.5 Artisanat

Le secteur de l'artisanat est très peu développé. Il est composé entre autres : de la poterie, la vannerie, la sculpture, la menuiserie, la forge, la couture, la maçonnerie, mécanique, menuiserie, la couture et la tresse.

Ces artisans n'ont pas une qualification adéquate et de ce fait ne parviennent pas à offrir durablement un produit ou un service de qualité.

Aussi, l'artisanat ne prospère localement que si les autres secteurs car le marché ne permet pas d'écouler significativement les produits.

1.3.6 Autres activités

Un campement touristique est installé dans le village de Maldji localisé à environ 40 Km au nord de Kouloudia. C'est une zone qui possède des potentialités touristiques tant aquatiques que terrestres. La gestion de ce site est confiée à un opérateur privé et une dizaine d'éco garde. Le site reçoit périodiquement des touristes étrangers mais aussi des nationaux qui viennent se livrer aux activités de la chasse. Depuis l'avènement de l'insécurité provoquée par la secte bokoharam, la fréquentation du site est très réduite.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
La production céréalière est en baisse	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'encadrement technique - Mauvaise pluviométrie - Inondation des superficies cultivables - Ennemis des cultures - Insuffisance de matériel agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire - Famine - Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis aménagés existent dont certains aménagés - Des polders existent dont certains aménagés - L'eau de surface existe - La population est laborieuse - des structures d'appui (Sodelac, ONG) existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les producteurs en matériel agricole et, des intrants. - Formation et encadrement des producteurs - Construction de micro barrage
Faible couverture en soin animal	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémies récurrentes - Accès difficile aux produits vétérinaires - Insuffisance des auxiliaires de l'élevage - Refus des éleveurs à faire vacciner le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Perte de tête de bétail - Mauvaise production et reproduction - Baisse de prix sur le marché - Recours aux docteurs « choukou ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bétail (race Kouri) est adapté au milieu - Engouement des ménages à pratiquer l'élevage éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une pharmacie vétérinaire communautaire. - Former les auxiliaires d'élevage. - Organiser les campagnes de sensibilisation.
Insuffisance de pâturage pour le bétail	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Surpâturage - Inondation des zones de pâturage par l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Non respect des couloirs de transhumance - Conflit entre éleveurs et agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les couloirs de transhumance existent - Les structures d'appui existent - Quelques zones de pâturage existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Réglementer l'accès aux zones de pâturage - Faire respecter les couloirs de transhumance
Difficulté d'accès à l'eau pour le bétail	Baguirmisalia ; Alay dallaymi ; Bramiti ; Tamadakourtchouma ; Balladja	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de puits pastoraux - Conflit au tour de point d'eau - Absence d'organisation des éleveurs - Insuffisance d'appui 	<ul style="list-style-type: none"> - Transhumance - Faible revenu des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Le bétail existe - Les éleveurs disposent d'une capacité de cofinancer la construction des puits - La nappe phréatique est peu profonde - La zone à potentiel d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des puits pastoraux - Former le comité de gestion de point d'eau. - Sensibiliser les éleveurs - Réglementer l'accès

		aux éleveurs			aux points d'eau
Absence de réglementation de la pêche	Boullom ; Kindea ; Douala1 ; Douala2	<ul style="list-style-type: none"> - Sous équipement en matériels de pêche - Utilisation de matériels de pêche prohibés 	<ul style="list-style-type: none"> - Extermination de certaines espèces de poissons - Conflits fréquents entre agents de secteur et pêcheurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Le fleuve existe - Les poissons existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les pêcheurs en matériels adéquats - Sensibiliser et former les pêcheurs
Pertes de quantité importantes des produits de la pêche	Douala	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de lieu de la conservation - Méconnaissance de techniques de conservation - Difficulté d'acheminement des produits de pêche sur les marchés locaux - Absence d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Pourriture des poissons frais - Perte de prix sur le marché - Faible revenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversités d'espèces de poisson - Les pêcheurs existent - Les partenaires au développement existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une plate forme - Sensibiliser, organiser et former les pêcheurs autour de l'activité de pêche

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
La production céréalière est en baisse	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis aménagés existent dont certains aménagés - Des polders existent dont certains aménagés - L'eau de surface existe - La population est laborieuse - des structures d'appui (Sodelac, ONG) existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des ouadis et polders tout en les protégeant contre l'ensablement - Renforcement des capacités de la main d'œuvre - Valorisation des eaux souterraines et de surface 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production agricole
Faible couverture en soin animal	<ul style="list-style-type: none"> - Le bétail rustique et adapté au milieu existe - Les éleveurs existent - Zone à potentiel d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la santé animale
Insuffisance de pâturage pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Les couloirs de transhumance existent - Les structures d'appui existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des sources d'alimentation du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la quantité des pâturage

	– Quelques zones de pâturage existent		
Difficulté d'accès à l'eau pour le bétail	– Le bétail existe – Les éleveurs disposent d'une capacité de co-financer la construction des puits – La zone à potentiel d'élevage	– Multiplication des points d'eau pour le bétail	– Faciliter l'accès à l'eau pour le bétail
Absence de réglementation de la pêche	– Le fleuve existe – Les poissons existent	– Promotion d'une bonne pratique de la pêche	– Réglementer l'activité de la pêche
Pertes de quantité importantes des produits de la pêche	– Diversités d'espèces de poisson – Les pêcheurs existent – Les partenaires au développement existent	– Promotion de meilleures techniques de conservation des produits de pêche	– Réduire la perte des produits de la pêche

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Le désert s'installe progressivement dans le canton	Echelle du Canton	– Coupe abusive des arbres – Méconnaissances des textes régissant la gestion des ressources naturelles – Absence de structures locales de lutte contre la dégradation de l'environnement	– Disparition des espèces de faunes et de flores – Ensablement des ouadis – Réduction des espaces cultivables – Appauvrissement de sol	– Il existe une diversité d'espèces de faune et de flore – Un poste forestier existe	– Sensibiliser et organiser les populations sur les bonnes pratiques d'utilisations des ressources naturelles – Reboiser les sites dégradés

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Le désert s'installe progressivement dans le canton	– Il existe une diversité d'espèces de faune et de flore – Un poste forestier existe	– Promotion d'une politique communautaire de gestion des ressources naturelles	– Réduire l'avancée du désert

2.3. ECONOMIE

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Absence d'infrastructures commerciales adéquates	Makarati Kouloudia	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de hangars appropriés - Absence d'étable - Absence d'aire d'abattage d animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvais état sanitaire des marchandises - Risque de maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Le petit commerce existe - Les marchés existent - Les marchands existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager une aire d'abattage - Former le comité de gestion

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Absence d'infrastructures commerciales adéquates	<ul style="list-style-type: none"> - Les comités de gestion des marché existent ; - Les marchés génèrent d'important revenu 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'esprit entrepreneurial en vue de dynamiser l'économie locale - Renforcement du niveau d'équipements et infrastructures pour soutenir l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité sanitaire des produits de la boucherie

2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible accès des populations aux soins de santé	Dolé, Mbarou, Tangaliayessou, Kofio, Mali goniri, Makiliti, Baguirmi saliakebir, Tamadasoulla, wolé 1, keiri woli	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisances des infrastructures sanitaires - Insuffisance de personnel qualifié - Manque d'organisation de population - Faible revenu de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladie - Recours aux docteurs choukou - Taux élève de décès 	<ul style="list-style-type: none"> - Les centres de santé existent - Un district sanitaire existe à kouloudia - Une politique nationale en faveur de la santé existe - Les partenaires d'appui existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer, construire et équiper le bâtiment de centre de santé - Sensibiliser et structurer les populations sur le bien être de santé
Conditions de travail difficile dans le centre	Makarati,	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'organisation - Insuffisance d' 	<ul style="list-style-type: none"> - Maladie - Recours aux docteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Un district sanitaire existe à kouloudia 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et équiper de bâtiments de

de santé	Balladja Boullom,	d'infrastructure sanitaire – Insuffisance d'appui extérieur – Faible revenu des populations	choukou – Difficulté d'accouchement chez les femmes – Morts de niveau né	– Une politique nationale en faveur de la santé existe	centre de santé
Faible accès de la population à l'eau potable	A échelle cantonale	– Insuffisance de forages PMH – Faible revenu de la population – Insuffisance d'appui extérieur – Non dynamisme des organisations	– Maladies hydriques – Pénibilité de travaux ménagers sur les femmes – Soif	– Des artisans puisatiers existent – Nappe phréatique peu profonde – Les partenaires d'appui existent	– Augmenter le nombre de forages équipé PMH

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible accès des populations aux soins de santé	– Un district sanitaire existe à kouloudia – Une politique nationale en faveur de la santé existe – Les partenaires d'appui existent	– Renforcement de la carte sanitaire par des infrastructures et des équipements	– Augmenter l'accès de la population aux soins de santé
Conditions de travail difficile dans le centre de santé	– Un district sanitaire existe à kouloudia – Une politique nationale en faveur de la santé existe	– Renforcement des services d'appui en santé humaine	– Améliorer les conditions de travail dans les centres de santé
Faible accès de la population à l'eau potable	– Des artisans puisatiers existent – Nappe phréatique peu profonde	– Réhabilitation et développement des ouvrages d'hydraulique villageoise	– Augmenter l'accès de la population à l'eau potable

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Sous scolarisation des enfants	– Nombre élevé d'enfants scolarisables – Politique en faveur de l'éducation existe – Les écoles existent	– Promotion de l'enseignement primaire pour tous	Augmenter le nombre d'enfants scolarisés
Mauvaises condition d'études dans les écoles primaires	– Nombre élevé d'enfants scolarisables – Politique en faveur de l'éducation	– Renforcement de la carte scolaire et de son équipement – Renforcement des écoles en	Améliorer les conditions d'études des enfants

	<ul style="list-style-type: none"> – existe – Les écoles existent – Il existe un début de prise de conscience – Les partenaires au développement existent 	<ul style="list-style-type: none"> – personnel enseignant et manuel didactique 	
--	---	---	--

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Insécurité alimentaire	Centre-est du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Mauvaise gestion des récoltes – Faible revenu des populations – Déficit céréalier – Vente précoce des céréales 	<ul style="list-style-type: none"> – Malnutrition chez les enfants – Sous alimentation des personnes vulnérables – Morts des enfants – Exode 	<ul style="list-style-type: none"> – Les ouadis et polders existent – Les bras valides existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser la population en matière de gestion des récoltes – Soutenir le développement des activités économiques – Créer une banque de céréales
Souffrance des femmes au cours de travaux domestiques	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Eloignement des services et équipements ruraux – Surcharge des travaux ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> – Epuisement physique et morale de la femme – Occupation des filles dans les travaux ménagers 	<ul style="list-style-type: none"> – Présence des structures d'appui – Politique nationale en faveur de la promotion de la femme – Les organisations féminines existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Rapprocher les services et équipements destinés aux ménages – Faciliter l'accès aux énergies domestiques
Faible autonomie économique des femmes et des autres groupes vulnérables	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> – Marginalisation des femmes et d'autres groupes – Accès difficile aux microcrédits 	<ul style="list-style-type: none"> – Dépendance financière – Augmentation du nombre des personnes démunies – Mauvaises conditions de vie scolaire et sanitaire des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> – Présence des structures d'appui – Les organisations féminines existent – Les AGR prospèrent bien 	<ul style="list-style-type: none"> – Faciliter l'accès au système de micro crédit – Renforcer les capacités des couches défavorisées en esprit entrepreneurial

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis et polders existent - Les bras valides existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système d'appui à la production agricole 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité alimentaire
La pénibilité ressentie par les femmes dans les travaux domestiques	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures d'appui - Politique nationale en faveur de la promotion de la femme - Les organisations féminines existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une politique d'équipements ruraux destinés aux femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Alléger les femmes dans leurs activités quotidiennes
Faible autonomie économique des femmes et d'autres groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Présence des structures d'appui - Les organisations féminines existent - Les AGR prospèrent bien 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une politique de développement des activités génératrices des revenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre les femmes et les autres groupes vulnérables économiquement autonomes

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Mauvaise gestion des conflits inter communautaires par les autorités locales	Dans les zones insulaires du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Intimidation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les conflits persistent - Suspension de l'exploitation des terres 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des lois coutumières - Existence des notables 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population - Former les populations sur la notion du droit et du devoir - Impliquer le pouvoir coutumier
Mauvaise gestion des biens communautaires par les organisations locales	A l'échelle du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Marginalisation de certains groupes sociaux - Non respect des textes en vigueur 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits - Méfiance 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques organisations de la société civile existent - Les partenaires au développement existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et former les acteurs

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Mauvaise gestion des conflits inter	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des lois coutumières 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une meilleures justices 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une meilleure gestion des

communautaires par les autorités locales	– Existence des notables	locale	conflits intercommunautaires par les autorités locales
Mauvaise gestion des biens communautaires par les organisations locales	– Quelques organisations de la société civile existent – Les partenaires au développement existent	– Renforcement des structures locales en matière de gouvernance	– Améliorer la gestion des biens communautaires par les organisations

2.8. SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC DU CANTON KOULLOUDIA

Le diagnostic environnemental et des conditions de vie des populations présentent une situation peu satisfaisante. La synthèse du bilan diagnostic du canton Kouloudia se présente comme suit :

2.8.1. Domaine agriculture, élevage et pêche

En matière d'agriculture, le canton dispose d'immenses potentialités

- 47 grands ouadis à Kerwadont 17 ha seulement sont aménagés ;
- Environ 300 ha de polder sont aménagés à Laouromet dotés d'un système à submersion contrôlée
- 300 ha de polder non aménagés à Laourom ;
- Environ 32,75% de cette population soit 29 664 âmes (18 à 40 ans) représente la force de travail du canton ;

....mais les crises alimentaires et nutritionnelles sont cycliques surtout au sein des ménages vulnérables. Cette situation est favorisée par :

- Le faible niveau d'équipement des producteurs ;
- L'inondation des grandes superficies cultivables ;
- La présence des ennemis des cultures ;
- L'insuffisance d'encadrement technique.

Photo 4 : Digue traditionnelle de rétention d'eau, initiative de la population locale sur le Polder de KindeaKoumachiom



Source : Projet Wayi.

L'élevage est une activité économique qui se place juste après l'agriculture.

La population du canton est traditionnellement éleveur avec la race emblématique bien connue, le bœuf Kouri. Grand nombre de ménages pratiquent l'élevage de la volaille, des caprins, des ânes, des équidés, des bovins, etc. C'est un élevage qui joue un rôle important dans l'économie des ménages.

Cependant le diagnostic a révélé que cet élevage est soumis à des contraintes qui ne lui permettent pas de se développer. Il s'agit entre autres :

- des épidémies récurrentes et l'accès aux produits vétérinaires est difficile ;
- du surpâturage qui est souvent accentué par l'arrivée saisonnière d'éleveurs d'autres régions ;
- de l'inondation des zones de culture et de pâturage par les bras du lac ;
- de l'insuffisance d'eau dans les zones exondées en saison sèche ;
- d'une absence d'organisation des éleveurs ;

- d'une insuffisance d'appui et d'encadrement aux éleveurs.

La pêche, une activité non négligeable car 3,79% des ménages dépendent de celle-ci et environ 2,51% de la population totale du canton mènent cette activité. Le diagnostic a révélé que la conduite de cette activité n'est pas réglementée avec une productivité peu satisfaisante. Cette situation résulte du fait :

- de la mauvaise qualité du matériel de pêche dont certains prohibés ;
- de l'absence d'une organisation de pêcheurs pour rendre dynamique le secteur ;
- de faible encadrement des pêcheurs et de la non maîtrise des circuits de commercialisation.

2.8.2. Domaine environnement et Tourisme

La problématique environnementale se trouve au cœur du développement du canton car, les ressources naturelles constituent la base même des activités économiques. Le diagnostic a révélé que diverses formes de pressions s'exercent sur les ressources naturelles du canton dont certains tendent à disparaître. Cet état de fait résulte du fait de :

- l'ignorance de la population en matière de la bonne gestion des ressources naturelles communes ;
- la méconnaissance des textes régissant la bonne gestion des ressources naturelles ;
- l'absence de structures locales pour la lutte contre la dégradation de l'environnement ;

Une attention particulière devra être portée aux actions d'éveil et de conscientisation de la population.

2.8.3. Domaine économie

Le fonctionnement de l'économie du canton repose sur les activités de l'agriculture, l'élevage, la pêche et de l'artisanat. De ce fait, le développement de ces activités doit être favorisé par l'ensemble des infrastructures et équipements qui soutiennent la conduite de ces activités. Le diagnostic a révélé que, malgré l'existence des potentiels en ressources naturelles que dispose le canton ainsi que la jeunesse de sa population, son économie reste peu performante. Cette situation est particulièrement causée par :

- la faiblesse des moyens techniques et financiers d'appui à la production ;
- l'enclavement du canton et un système de transport très onéreux ;
- l'inexistence d'infrastructures commerciales adéquates ;
- une insuffisance de subvention et l'absence d'un système de financement en direction des organisations des producteurs ;
- un faible développement d'esprit entrepreneurial de la population.

2.8.4. Domaine santé, eau potable et assainissement

Le diagnostic a révélé que l'accès des populations à un soin de qualité est très limité. Le canton est doté d'un district sanitaire à Kouloudia et de 3 centres de santé localisés à Balladja, Kouloudia et Makarati.

- Makarati – Kouloudia : 18 Km
- Kouloudia – Balladja : 25 Km
- Makarati – Balladja 43 Km

En termes de couverture sanitaire, on estime globalement un ratio de 1 médecin pour 90576 habitants et 1 infirmier pour 15096 personnes. Ce ratio n'est pas satisfaisant au regard des normes de l'OMS qui est de 1 infirmier pour 5000 habitants.

Le centre de santé de Kouloudia est construit en dur tandis que ceux de balladja et makarati sont en é non durable.

Les besoins en eau potable de la population du canton est assuré par 1 château d'eau installé à Kouloudia et de 163 forages équipés de PMH inégalement répartis sur le territoire cantonal lorsqu'on lit le tableau ci-après :

Tableau IX :Ratio nombre d'habitants par point d'eau potable

Groupe de villages	Village de concertation	Nombre de villages	Population estimé	Nombre de forage	Nombre d'habitants par point d'eau
1	Kouloudia	37	6614	33	200
2	Makarati	22	8735	12	728
3	Boullom	28	9220	11	838
4	Dolé	15	5812	6	969
5	Fodechirom	23	11582	8	1448
6	Amboua	12	1915	1	1915
7	Koffio	19	4736	5	947
8	Yessou	8	2433	7	348
9	Mali Goniri	13	2617	10	262
10	Makiliti	12	9500	7	1357
11	Balladja	9	4362	13	336
12	Mali Tourbari	16	4187	7	598
13	Baguirmi SaliaKebir	18	7683	15	512
14	TamadaSoulla	16	2977	9	331
15	Wolé 1	20	4158	11	378
16	KririWolié	11	2796	8	350
17	Mbarou	9	1249	0	

Ces installations hydrauliques assurent une couverture des besoins en eau potable pour environ 90576 habitants du canton soit théoriquement 1 forage d'eau potable pour 557 personnes. Pour assurer un accès raisonnable à l'eau potable à la population, le Ministère de l'hydraulique à définit la norme de 1forage équipé de PMH pour une population de 200 personnes. Ce qui suppose que le canton aurait besoin d'environ 452 forages d'eau potable équipés de PMH afin de résoudre le problème d'eau.

2.8.5. Domaine éducation

Le bon fonctionnement du service éducatif dans le canton est confronté à plusieurs contraintes auxquelles la population doit se pencher afin de trouver les solutions. D'une manière générale il est caractérisé par :

- Un cadre peu favorable pour les enfants en vue d'un apprentissage de qualité. Environ 88% des salles de classe sont construites en matériaux non durable (Hangar en tige de céréales) ;
- Sur un total de 65 enseignants qui interviennent dans les écoles du canton 67% sont des maîtres communautaires parmi lesquels certains n'ont pas le niveau requis ;
- Le taux de scolarisation des enfants est très faible : il est de 9,48% chez les filles et de 19,98% chez les garçons. Soit un taux de scolarisation global de 14,73%.
- Les écoles du canton ne sont pas dotées ni de latrine moins encore de point d'eau potable. Sur l'ensemble des 33 écoles que compte le canton, seule l'école au niveau du chef du canton dispose d'un forage équipé d'une PMH.

2.8.6. Domaine affaires sociales et genre

Certains groupes sociaux (les femmes, les personnes handicapées et les jeunes) ne parviennent pas à jouir d'une autonomie économique et donc de s'épanouir. Ces groupes vulnérables souvent victimes de ségrégation au sein de la communauté n'ont pas accès aux moyens de production et donc d'un très faible niveau de revenu. Cette situation de précarité se traduit par :

- Un taux élevé des enfants malnutris ;
- Une difficulté à supporter les frais de scolarité des enfants ainsi que la couverture sanitaires des ménages
- L'accès aux services et équipements ménagers très limité pour les femmes ;
- Le mariage précoce des jeunes filles.

2.8.7. Domaine gouvernance et paix

Le diagnostic a révélé qu'il y a une faible implication des populations au niveau des villages dans la formulation et la conduite des actions de développement. La majorité des organisations de producteurs existantes manquent de légitimité et on note l'absence de concertation entre celles-ci. Aussi, la mauvaise gestion des biens communautaire, la corruption, l'impunité sont monnaies courantes et débouchent fréquemment sur des conflits, souvent mal géré localement.

III. SOMMAIRE DES AXES DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Pour poser les bases d'un développement durable, le canton a besoin de l'implication de tous les acteurs. De ce fait, le processus de planification constitue ainsi un cadre idéal où les perceptions et les attentes de l'ensemble de la population du canton sont partagés et validés. Pour ce faire, la démarche adoptée pour élaborer le PDL du canton Kouloudia repose sur une démarche participative et ce, à travers des concertations inter villageoises et cantonales.

Pendant l'étape de diagnostic participatif, les secteurs de l'agriculture, l'élevage, l'économie locale, la santé, l'éducation, l'environnement, etc. ont été diagnostiqués à travers l'identification des différentes contraintes, les potentialités existantes ainsi que les solutions envisageables. Les résultats issus de ces concertations ont été restitués lors des réunions de concertation et validés par l'ensemble des acteurs en présence.

Il ressort clairement qu'il y a là des problématiques et enjeux de développement auxquelles le plan de développement du canton doit apporter des solutions. C'est ainsi que, sur la base du bilan diagnostic, la communauté s'est concertée et elle a formulé des grands axes et les actions susceptibles d'apporter des solutions durables aux problèmes soulevés.

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
Agriculture, élevage et pêche	La production céréalière est en baisse	<ul style="list-style-type: none"> - Les ouadis aménagés existent dont certains aménagés - Des polders existent dont certains aménagés - L'eau de surface existe - La population est laborieuse - des structures d'appui (Sodelac, ONG) existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des ouadis et polders tout en les protégeant contre l'ensablement - Renforcement des capacités de la main d'œuvre - Valorisation des eaux souterraines et de surface 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un micro barrage - Doter les producteurs en matériel et intrants agricole - Encadrer les producteurs en techniques culturales (2 personnes par groupe de villages) - Construire une banque de céréale
	Faible couverture en soin animal	<ul style="list-style-type: none"> - Le bétail (race Kouri) est adapté au milieu - Engouement des ménages à pratiquer l'élevage éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un parc de vaccination
	Insuffisance de pâturage pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Les couloirs de transhumance existent - Les structures d'appui existent - Quelques zones de pâturage existent 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification des sources d'alimentation du bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et organiser les éleveurs - Elaborer une convention de gestion du pâturage - Mettre sur un comité de gestion des pâturages
	Difficulté d'accès à l'eau pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Le bétail existe - Les éleveurs disposent d'une capacité de cofinancer la construction des puits - La nappe phréatique est peu profonde - La zone à potentiel d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des points d'eau pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un puits pastoral
	Absence de	<ul style="list-style-type: none"> - Le fleuve existe 	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'une bonne pratique de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> - Doter les pêcheurs en matériels de pêche

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
	réglementation de la pêche	– Les poissons existent		– Former les pêcheurs en techniques de pêche
	Pertes de quantité importantes des produits de la pêche	– Diversités d'espèces de poisson – Les pêcheurs existent – Les partenaires au développement existent	– Promotion de meilleures techniques de conservation des produits de pêche	– Sensibiliser, organiser et former les pêcheurs autour de l'activité de pêche – Mettre en place une plate forme
Gestion des ressources naturelles et tourisme	Le désert s'installe progressivement dans le canton	– Il existe une diversité d'espèces de faune et de flore	– Promotion d'une politique communautaire de gestion des ressources naturelles	– Sensibiliser et organiser les populations sur les bonnes pratiques d'utilisations des ressources naturelles – Reboiser les sites dégradés
Economie	Absence d'infrastructures commerciales adéquates	– Les comités de gestion des marchés existent ; – Les marchés génèrent d'important revenu	– Renforcement de l'esprit entrepreneurial en vue de dynamiser l'économie locale – Renforcement du niveau d'équipements et infrastructures pour soutenir l'économie locale	– Aménager une aire d'abattage – Former le comité de gestion
Santé	Faible couverture sanitaire dans le canton	– Un district sanitaire existe à kouloudia – Une politique nationale en faveur de la santé existe – Les partenaires d'appui existent	– Renforcement de la carte sanitaire par des infrastructures et des équipements	– Créer, construire et équiper le bâtiment de centre de santé – Sensibiliser et structurer les populations sur le bien être de santé
	Conditions de travail difficile dans les centres de santé	– Un district sanitaire existe à kouloudia – Une politique nationale en faveur de la santé existe	– Renforcement des services d'appui en santé humaine	– Affecter un personnel qualifié dans les centres de santé – Former le personnel bénévole
	Accès de la population à l'eau potable réduit	– Des artisans puisatiers existent – Nappe phréatique peu profonde	– Réhabilitation et développement des ouvrages d'hydraulique villageoise	– Multiplier le nombre de point d'eau potable
Education,	Sous scolarisation des	– Nombre élevé d'enfants	– Promotion de l'enseignement	– Sensibiliser les parents sur l'intérêt de la

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
Jeunesse, culture et sport	enfants	<ul style="list-style-type: none"> scolarisables – Politique en faveur de l'éducation existe – Les écoles existent 	primaire pour tous	scolarisation des enfants
	Mauvaises condition d'études dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre élevé d'enfants scolarisables – Les écoles existent – Les partenaires au développement existent 	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement de la carte scolaire et de son équipement – Renforcement des écoles en personnel enseignant et manuel didactique 	<ul style="list-style-type: none"> – Construire des salles de classe équipées – Doter les écoles en enseignants qualifiée – Pourvoir les écoles en manuels didactiques
Affaires sociales et genre	Insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> – Les ouadis et polders existent – Les bras valides existent 	– Renforcement du système d'appui à la production agricole	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser la population en matière de gestion des récoltes – Soutenir le développement des activités économiques – Créer une banque de céréales
	La pénibilité ressentie par les femmes dans les travaux domestiques	<ul style="list-style-type: none"> – Présence des structures d'appui – Politique nationale en faveur de la promotion de la femme – Les organisations féminines existent 	– Promotion d'une politique d'équipements ruraux destinés aux femmes	<ul style="list-style-type: none"> – Rapprocher les services et équipements destinés aux ménages – Faciliter l'accès aux énergies domestiques
	Faible autonomie économique des femmes et d'autres groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> – Présence des structures d'appui – Les organisations féminines existent – Les AGR prospèrent bien 	– Promotion d'une politique de développement des activités génératrices des revenus	<ul style="list-style-type: none"> – Faciliter l'accès au système de micro crédit – Renforcer les capacités des couches défavorisées en esprit entrepreneurial
Gouvernance, Sécurité et paix	Mauvaise gestion des conflits inter communautaires par les autorités locales	<ul style="list-style-type: none"> – Existence des lois coutumières – Existence des notables 	– Promotion d'une meilleure justice locale	<ul style="list-style-type: none"> – Sensibiliser la population – Former les populations sur la notion du droit et du devoir – Impliquer le pouvoir coutumier

Domaines	Problèmes majeurs	Potentiels existants	Axes prioritaires de développement	Actions retenues
	Mauvaise gestion des biens communautaires par les organisations locales	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques organisations de la société civile existent - Les partenaires au développement existent 	- Renforcement des structures locales en matière de gouvernance	- Sensibiliser et former les acteurs

IV. PLAN D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENTS SUR LA DUREEDU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaires en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Construire un micro barrage	1	Dolé - Kilémirom	CIVD	35 000 000	5%	5%	X				BID, CBLT, FED, BAD
	1	Kindea - Boullom	CIVD	35 000 000	5%	5%		X			BID, CBLT, FED, BAD
	1	Walwa - Nngangardama	CIVD	35 000 000	5%	5%			X		BID, CBLT, FED, BAD
	1	Koma - Bourrom	CIVD	35 000 000	5%	5%				X	BID, CBLT, FED, BAD
	1	Mbarou	CIVD	35 000 000	5%	5%		X			BID, CBLT, FED, BAD
	1	Ngalari - Birrom	CIVD	35 000 000	5%	5%				X	BID, CBLT, FED, BAD
Construire un parc de vaccination	1	Kindeaworemi	CIVD	5 000 000	-	10%	X				BID, CBLT, FED, BAD
	1	Baguirmi salia	CIVD	5 000 000	-	10%		X			BID, CBLT, FED, BAD
	1	AlayDalayri	CIVD	5 000 000	-	10%			X		BID, CBLT, FED, BAD
	1	Mali Toulbari	CIVD	5 000 000	-	10%				X	BID, CBLT, FED, BAD
	1	Entre Bramati et Makiliti	CIVD	5 000 000	-	10%		X			BID, CBLT, FED, BAD
	1	Tamadakourt chouma	CIVD	5 000 000	-	10%	X				BID, CBLT, FED, BAD
	1	Balladja	CIVD	5 000 000	-	10%					BID, CBLT, FED, BAD
Construire un puits pastoral	1	Baguirmi salia	CIVD	15 000 000	-	10%	X				BID, CBLT, FED, BAD
	1	AlayDalayri	CIVD	15 000 000	-	10%				X	BID, CBLT, FED, BAD
	1	Balladja	CIVD	15 000 000	-	10%	X				BID, CBLT, FED, BAD

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaires en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
	1	Tamadakourt chouma	CIVD	15 000 000	-	10%		X			BID, CBLT, FED, BAD
	1	Mali Goniri	CIVD	15 000 000	-	10%		X			BID, CBLT, FED, BAD
Doter les pêcheurs en matériels de pêche		Boullom	GptKoufoKoufo	2 000 000		15%	X				CBLT, FEM,
	1	Kindéa	GptKoufoKoufo	2 000 000		15%	X				idem
	1	Douala 1	GptKouffo	2 000 000		15%	X				idem
	1	Douala 2	Gpt Banda	2 000 000		15%	X				idem
Former les pêcheurs en techniques de pêche	10	Boullom	GptKoufoKoufo	500 000	10%		X				FEM, CBLT, FAO
	15	Kindéa	GptKoufoKoufo	500 000	10%		X				FEM, CBLT, FAO
	12	Douala 1	GptKouffo	500 000	10%		X				FEM, CBLT, FAO
	15	Douala 2	Gpt Banda	500 000	10%		X				FEM, CBLT, FAO
Doter les populations en matériel et intrants agricole		Kouloudia	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Makarati	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Boullom	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Dolé	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Mbarou	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Fodecherom	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Amboua	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Wolé	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
	KeiriWoli	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO	

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaires en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
		Balladja	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Mali Goniri	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Mali Toulbari	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Kofio	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Tangaliayess ou	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Baguirmi salia	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		Makiliti	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
		TamadaSoulla	CCD	1 500 000	-	10%	X				FEM, CBLT, FAO
Construire une banque de céréale	1	Kouloudia	CCD	20 000 000	5%	5%	X				BAD, FAO, PROADEL,
Encadrer les producteurs en techniques culturales (2 personnes par groupe de villages)	34 personnes	Kouloudia	CCD	5 000 000		10%	X				SODELAC, INADES Formation, SOSSAHEL
Sous-total 1				432 500 000		11 700 000	34 550 000				

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sensibiliser la population contre la coupe abusive des		Dolé	ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		Grande muraille verte ; UE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
arbres et la nécessité de reboisement		Laourom	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Tataferom	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Gardiri	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Mbarou	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Makarati	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Arnoua1	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Arnoua2	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Kouloudia	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Boullom	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Massoua	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Sowoï	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Balladja	idem	450 000	idem	-	X	X	X		idem
		Makiliti	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
		Baguirmi salia	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
		Mali goniri	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
		Mali toulbari	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
		Wolé	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
		Keïri wali	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem
	Walwa	idem	450 000	idem	-	X	X	X		Idem	
Installer une pépinière villageoise et former		Kouloudia	CIVD et ADICK	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
des pépiniéristes		Makarati	idem	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM
		Boullom	idem	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM
		Dolé	idem	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM
		Mali Goniri	idem	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM
		Makiliti	idem	1 250 000	20%	-	X				AGMV, FEM
		Balladja	idem	1 250 000	20%	-		X			AGMV, FEM
		Mali Tourbari	idem	1 250 000	20%	-		X			AGMV, FEM
		Baguirmi SaliaKebir	idem	1 250 000	20%	-		X			AGMV, FEM
		Wolé 1	idem	1 250 000	20%	-		X			AGMV, FEM
		Mbarou	idem	1 250 000	20%	-		X			AGMV, FEM
Reboiser les sites dégradés		Mbarou	CCD et ADICK	-	-	-		X	X		Poste forestier
		Mbarou	idem	-	-	-		X	X		idem
		Dolé	idem	-	-	-		X	X		idem
		Laourom	idem	-	-	-		X	X		idem
		Tataferom	idem	-	-	-		X	X		idem
		Gardiri	idem	-	-	-		X	X		idem
		Walwa	idem	-	-	-		X	X		idem
Sous -total 2				22 750 000	4 550 000	-					

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur	Année de réalisation	Partenaire
-----------------	----------	--------------	---------	-----------------------	------------------------------------	----------------------	------------

					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Construire une aire d'abattage		Makarati	CIVD	20 000 000	-	15%	X				FED, PROADEL
		Kouloudia	CCD	20 000 000	-	15%	X				FED, PROADEL
Sous-total 3				40 000 000	-	6 000 000					

4.4.SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Créer un centre de santé	1	Boullom	CIVD	-	-	-	X				District sanitaire
	1	Dolé	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	TangaliaYessou	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	Mbarou	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	Fodechirom	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	Mali goniri	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	Wole1	CIVD	-	-	-	X				idem
	1	Keïri wali	CIVD	-	-	-	X				idem
Construire un bâtiment de centre de santé équipé	1	Boullom	CIVD	75 000 000	5%	5%		X			UNICEF, UE, PROADEL
	1	Mali toulbari	CIVD	75 000 000	5%	5%			X		idem
	1	Dolé	CIVD	75 000 000	5%	5%			X		idem
	1	TangaliaYessou	CIVD	75 000 000	5%	5%		X			idem
	1	Mbarou	CIVD	75 000 000	5%	5%				X	idem
	1	Makarati	COSAN	75 000 000	5%	5%	X				idem

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
	1	Fodechirom	CIVD	75 000 000	5%	5%		X			idem
	1	Balladja	COSA	75 000 000	5%	5%	X				idem
	1	Kofio	CIVD	75 000 000	5%	5%	X				idem
Réaliser une campagne de sensibilisation contre le SIDA	4	Kouloudia	COSAN et ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
	4	Makarati	Idem	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
	4	Boullom	Idem	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
	4	Balladja	Idem	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
	4	Fodicherom	Idem	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
	4	Wolé	Idem	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
Réaliser un forage manuel	206	Les villages du canton qui sont dépourvus d'eau potable	CIVD	1 200 000	-	10%	X	X	X		Etat ; UE
Installer un château d'eau	1	Makarati	CIVD	52 000 000	-	10%		X			Etat ; UE
Sous-total 4				730 900 000	34 290 000	39 070 000					

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Créer une école	1	Kofio	CVD	-	-	-	X				IDEN
	1	Mbarou	CIVD	-	-	-	X				IDEN

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
	1	Blochikoukoulla	CIVD	-	-	-	X				IDEN
	1	AdolouTeki	CIVD	-	-	-	X				IDEN
	1	Tamadasoulla	CIVD	-	-	-	X				IDEN
	1	KalMoutari	CIVD	-	-	-	X				IDEN
Construire et équiper un bâtiment de 3 salles de classe doté de point d'eau potable	1	Boullom	APE	40 000 000	10%	5%	X				UE, BAD, Proadel,
	1	Walwa	APE	40 000 000	10%	5%	X				UE, BAD, Proadel,
	1	Dolé	APE	40 000 000	10%	5%	X				UE, BAD, Proadel,
	1	Kofio	APE	40 000 000	10%	5%			X		UE, BAD, Proadel,
	1	TangaliaYessou	APE	40 000 000	10%	5%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Mbarou	APE	40 000 000	10%	5%					UE, BAD, Proadel,
	1	Makarati	APE	40 000 000	10%	5%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Massoua	APE	40 000 000	10%	5%	X				UE, BAD, Proadel,
	1	Amzolota	APE	40 000 000	10%	5%					UE, BAD, Proadel,
	1	Fodechirom	APE	40 000 000	10%	5%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Waddairom	APE	40 000 000	10%	5%	X				UE, BAD, Proadel,
	1	Amboua	APE	40 000 000	10%	5%			X		UE, BAD, Proadel,
	1	Balladja	APE	40 000 000	10%	10%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Wolé1	APE	40 000 000	10%	10%				X	UE, BAD, Proadel,
	1	Mali goniri	APE	40 000 000	10%	10%	X				UE, BAD, Proadel,
1	Mali toulbari	APE	40 000 000	10%	10%			X		UE, BAD, Proadel,	

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
	1	Baguirmi salia	APE	40 000 000	10%	10%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Keïri wali	APE	40 000 000	10%	10%				X	UE, BAD, Proadel,
	1	Blochi	APE	40 000 000	10%	10%			X		UE, BAD, Proadel,
	1	Kokoulla	APE	40 000 000	10%	10%			X		UE, BAD, Proadel,
	1	Adolouteki	APE	40 000 000	10%	10%		X			UE, BAD, Proadel,
	1	Tamadasoulla	APE	40 000 000	10%	10%				X	UE, BAD, Proadel,
	1	Mal Moutari	APE	40 000 000	10%	10%				X	UE, BAD, Proadel,
	1	Laourom	APE	40 000 000	10%	10%				X	UE, BAD, Proadel,
	1	Makiliti	APE	40 000 000	10%	10%		X			UE, BAD, Proadel,
Organiser des séances de sensibilisation destinées aux parents	17	les groupes de villages	APE	1 500 000	10 %		X	X	X		UNICEF, UNESCO, PNUD, UE
Sous-total 5				1 001 500 000		50 300 000	50 000 000				

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Doter les groupements féminins de moulin	17	Groupe de villages	CIVD	2 000 000	-	10%		X	X		FAO
Organiser des séances		Kouloudia	ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
de sensibilisation contre la consommation des drogues		Makarati	ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
		Boullom	ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		FOSAP
		Balladja	ADICK	450 000	20%	-		X	X	X	FOSAP
		Fodicherom	ADICK	450 000	20%	-		X	X	X	FOSAP
		Wolé	ADICK	450 000	20%	-		X	X	X	FOSAP
Organiser des séances de sensibilisation contre le mariage précoce	17	Dans chaque groupe de villages	ADICK	500 000	20% en main d'œuvre	-	X	X	X		FOSAP, UE
Organiser des séances d'alphabétisation	2	Makarati	CCD	400 000	Idem	-	X	X			AFD, UNESCO
	2	Amboua	CCD	400 000	Idem	-	X	X			AFD, UNESCO
	2	Kouloudia	CCD	400 000	Idem	-	X	X			AFD, UNESCO
	2	Makiliti	CCD	400 000	Idem	-	X	X			AFD, UNESCO
	2	Dolé	CCD	400 000	Idem	-	X	X			AFD, UNESCO
	2	Laourom	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO
	2	Boullom	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO
	2	Balladja	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO
	2	Boullom	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO
	2	Amzola	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO
	2	TangaliaYessou	CCD	400 000	Idem	-		X	X		AFD, UNESCO

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Sous-total 6				41 600 000	1 520 000	3 400 000					

4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Moyens mobilisables par le porteur		Année de réalisation				Partenaire
					Nature	Espèce	1	2	3	4	
Organiser les séances de sensibilisation sur la gestion des conflits fonciers	2	Kouloudia	ADICK	450 000	20%	-	X	X	X		INADES-Formation, GIZ
Former les populations sur la notion du droit et devoir	2	Kouloudia	ADICK	750 000	20%	-	X	X			INADES-Formation
Former les organisations sur la gestion des biens communs	2	Kouloudia	ADICK	750 000	20%	-	X	X			INADES-Formation
Sous-total 7				3 900 000	780 000						
TOTAUX (Sous-total 1+2+3+4+5+6+7)				2 273 150 000	103 140 133	133 020 000					

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Pour des raisons évidentes d'appropriation et selon le principe de base de la planification participative, ce sont les communautés elles-mêmes qui ont réalisé toutes les étapes du processus de la planification avec l'appui de l'équipe du projet. Plusieurs priorités sont retenues et programmées par les représentants de la population. Le coût global du PDL est ambitieux et il s'élève à 2 273 150 000 Fcfa. Cependant, pour garantir un succès dans sa mise en œuvre, la population s'engage elle-même à mobiliser les ressources nécessaires mais aussi à piloter tout le processus de la réalisation des projets. La communauté s'engage à mobiliser localement une participation en nature estimée à 103 140 000 Fcfa et 163 620 000 Fcfa en espèce. Une stratégie de mise en œuvre des actions est définie ainsi qu'un mécanisme de pilotage du processus

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La population ne perd pas de vue l'existence des atouts que le canton possède et sur lesquels elle mise pour la réussite de la mise en œuvre du PDL. Dans le plan d'action une distinction est à faire entre :

- Les actions nécessitant de faibles moyens et pouvant être entièrement réalisées sans apport extérieur ;
- Les actions nécessitant un appui technique et financier extérieur ;
- Les actions qui nécessitent de ressources financières importantes.

Aussi, la réalisation des actions est programmée sur 4 ans dont la première année de mise en œuvre des projets est d'un montant de 873 050 000 Fcfa.

A cet effet, la population fonde la stratégie de mise en œuvre des actions autour de 2 points :

- La mobilisation des ressources propres ;
- La recherche des ressources financières additionnelles auprès des partenaires au développement.

Tableau X : Coût de la première année de mise en œuvre du PDL

Domaines	Coût de la première année	Mobilisation financière locale	Contribution locale estimée en nature	Appui financier sollicité auprès des partenaires
Agriculture, élevage et pêche	145 000 000	19 250 000	5 409 500	120 340 500
GRN et Tourisme	10 500 000	0	2 100 000	8 400 000
Economie	40 000 000	0	6 000 000	34 000 000
Santé, eau et assainissement	412 900 000	18 700 000	7 680 000	386 520 000
Education	241 500 000	12 000 000	24 150 000	205 350 000
Affaires sociales et genre	21 500 000	1 400 000	1 060 000	19 040 000
Gouvernance	1 650 000	300 000	30 000	1 320 000
TOTAL	873 050 000	51 650 000	46 429 500	774 970 500

5.1.1 Mobilisation des ressources locale

En interne, une collecte de fonds par village est systématique. Le CCD veillera à impliquer les chefs de village et chefs religieux pour faciliter la mobilisation de ces ressources.

Une bonne communication doit s'établir entre population et le CCD pour que l'ensemble de la population soit informée sur ce qui est en train d'être fait, afin de stimuler la mobilisation de la contrepartie financière communautaire. Le canton n'est pas couvert par une radio locale et pour cela le CCD devra entreprendre des campagnes de sensibilisation auprès du public concerné par l'intermédiaire des chefs coutumiers et religieux.

Il serait également important de mobiliser les fils et filles du canton de la diaspora pour la mise en œuvre du PDL. La participation de cette frange de la population a été mainte fois évoquée et débattue lors des réunions de concertation car celle-ci a souvent apporté sa contribution pour la réalisation de certains types de projets.

5.1.2 Mobilisation des ressources additionnelles auprès des partenaires

La communication autour du PDL est un bon moyen pour mobiliser les ressources en général, mais plus particulièrement les ressources financières pour la mise en œuvre des actions. A cet effet, le CCD pourra faire un résumé du PDL à transmettre aux différents partenaires, la diffusion sur Internet, etc.

Les acteurs locaux ont une méconnaissance des bailleurs de fonds potentiels intervenant au Tchad. L'établissement d'un répertoire non exhaustif de bailleurs est nécessaire afin d'orienter le CCD et les CIVD dans la recherche de financements additionnels. Ceci est d'autant plus que nécessaire car il devra informer les structures locales sur les procédures de chaque bailleur (conditions d'attribution de subventions, les thèmes prioritaires, les modalités de soumission de projet...).

Au niveau départemental et régional, les réunions du CDA et du CRA constituent un cadre idéal pour la diffusion du PDL. Le CCD devra profiter de cette rencontre qui regroupe tous les intervenants opérant dans la région afin de mieux faire connaître son document de négociation pour le développement.

Au-delà de ces rencontres, les cadres et intellectuels du département, les hommes politiques et autres bonne volonté devront organiser de rencontres régionales et/ou nationales pour attirer les investissements de bailleurs de fonds et de l'Etat.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le CCD et les CIVD sont des structures mises en place au cours du processus de la planification car il faut noter que le niveau de structuration de la population était, jusque là très faible. Le renforcement des capacités de ces structures constitue l'un des leviers sur lesquels la réussite du pilotage de la mise en œuvre des actions peut être assurée.

Ce renforcement des capacités portera aussi bien sur les aspects techniques qu'organisationnel afin de permettre à ces structures d'être outillés. Il s'agit particulièrement d'un renforcement des capacités en

- montage de microprojets ;
- programmation et de suivi-évaluation des actions ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- comptabilité simplifiée ;
- la gouvernance

Les services techniques déconcentrés ont notamment une contribution de taille à ce niveau pour permettre aux organisations locales de jouer pleinement leurs rôles.

Le CCD va se doter d'un outil simplifié de suivi et d'auto évaluation annuel de la mise en œuvre du PDL. Cet outil de suivi et d'autoévaluation tiré du plan annuel de travail doit permettre de suivre l'exécution du PDL : apprécier le niveau de réalisation des actions, les difficultés rencontrées ainsi que des dispositions pour les corrections futures.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Construire un micro barrage	1	Dolé - Kilémirom	CIVD	35 000 000	1750000 en nature et 1750000 en espèce	31 500 000	BID, CBLT, FED, BAD
	1	Tamadakourtchouma	CIVD	15 000 000	1 500 000 en espèce	13 500 000	BID, CBLT, FED, BAD
	1	Balladja	CIVD	15 000 000	1 500 000 en espèce	13 500 000	BID, CBLT, FED, BAD
Construire un puits pastoral	2	Baguirmi salia, Balladja	CIVD	30 000 000	1 500 000 en espèce	13 500 000	BID, CBLT, FED, BAD
Doter les pêcheurs en matériels de pêche	1	Boullom,	GptKoufoKoufo	2 000 000	2 250 000 en espèce	12 750 000	CBLT, FEM,
	1	Kindéa	GptKoufoKoufo	2 000 000	2 250 000 en espèce	12 750 000	idem
	1	Douala 1	GptKouffo	2 000 000	2 250 000 en espèce	12 750 000	idem
	1	Douala 2	Gpt Banda	2 000 000	2 250 000 en espèce	12 750 000	idem
Former les pêcheurs en techniques de pêche	10	Boullom	GptKoufoKoufo	500 000	50000 en nature	450 000	FEM, CBLT, FAO
	15	Kindéa	GptKoufoKoufo	500 000	50000 en nature	450 000	FEM, CBLT, FAO
	12	Douala 1	GptKouffo	500 000	50000 en nature	450 000	FEM, CBLT, FAO
	15	Douala 2	Gpt Banda	500 000	50000 en nature	450 000	FEM, CBLT, FAO
Doter les populations en matériel et intrants agricole		Kouloudia, Makarati, Boullom, Dolé, Mbarou, Fodecherom, Amboua, Wolé, Keiri Woli, Balladja	CCD	15 00000	1 500 000	13 500 000	FEM, CBLT, FAO

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Construire une banque à céréale	1	Kouloudia	CCD	20 000 000	2 000 000	18 000 000	BAD, FAO, PROADEL,
Encadrer les producteurs en techniques culturales (2 personnes par groupe de villages)	20 personnes	Kouloudia	CCD	5 000 000	500 000 en espèce	4 500 000	SODELAC, INADES Formation, SOSSAHEL
				145 000 000	19 250 000 en espèce	120 340 500	

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Sensibiliser la population contre la coupe abusive des arbres	20	Dolé, Laourom, Tataferom, Gardiri, Mbarou, Makarati, Amoua1, Amoua2, Kouloudia, Boullom, Massoua, Sowoi, Balladja, Makiliti, Baguirmi Salia, Mali Goniri, Mali Toubari, Wolé, Keiri Wolei, Walwa	ADICK	3 000 000	600 000	2 400 000	Grande muraille verte ; UE
Installer une pépinière villageoise et former des pépiniéristes	6	Kouloudia, Makarati, Boullom, Dolé, Mali Goniri, Makiliti	CIVD et ADICK	7 500 000	1 500 000	6 000 000	AGMV, FEM

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
				10 500 000	2 100 000 En nature	8 400 000	

4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Construire une aire d'abattage		Makarati	CIVD	20 000 000	3 000 000 En nature	17 000 000	FED, PROADEL
		Kouloudia	CCD	20 000 000	3 000 000 En nature	17 000 000	FED, PROADEL
				40 000 000	6 000 000 en nature	34 000 000	

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Créer un centre de santé	1	Boullom, Dolé, Tangalia Yessou, Mbarou, Fodecherom, Mali Goniri, Wolé 1, Keïri Wali, Kofio	CIVD	-	-	-	District sanitaire
Construire un bâtiment de centre de santé équipé	4	Makarati, Fodecherom, Balladja, Kofio	COSAN	300 000 000	7 500 000 en nature et 7 500 000 en espèce	285 000 000	idem
Réaliser une campagne de sensibilisation contre le SIDA	4	Kouloudia, Makarati, Boullom, Balladja, Fodichirom, Wolé	COSAN et ADICK	900 000	180 000 en nature	720 000	FOSAP

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût unitaire en Fcfa	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Installer un forage manuel	50	Les villages du canton qui sont dépourvues d'eau potable	CIVD	60 000 000	6 000 000 en espèce	54 000 000	Etat ; UE
Installer un château d'eau	1	Makarati	CIVD	52 000 000	5 200 000 en espèce	46 800 000	Etat ; UE
				412 900 000	18 700 000 en Espèce et	386 520 000	

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Créer une école	1	Kofio, Mbarou, Blochikouloula, Adolou Teki, Tamada Soulla, Kalmoutari	CVD	-			
Construire et équiper un bâtiment de 3 salles de classe	1	Boullom, Walawa, Dolé, Massoua, Wddairom, Mali Goniri	APE	240 000 000	24 000 000 en nature et 12 000 000 en espèce	204 000 000	
Organiser des séances de sensibilisation destinées aux parents	17	les groupes de villages	APE	1 500 000	150 000 en nature	1 350 000	
Total				241 500 000	12 000 000 en espèce et 24 150 000 en nature	205 350 000	

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Doter les groupements féminins de moulin	7	Groupe de villages	CIVD	14 000 000	1 400 000 en espèce	12 600 000	
Organiser des séances de sensibilisation contre la consommation des drogues	3	Kouloudia, Makarati, Boullom	ADICK	450 000	90 000	360 000	
Organiser des séances de sensibilisation contre le mariage précoce	17	Dans chaque groupe de villages	ADICK	5 100 000	1 020 000	4 080 000	
Organiser des séances d'alphabétisation	2	Makarati, Amboua, Kouloudia, Mkiliti, Dolé	CCD	2 000 000		2 000 000	
TOTAL				21 500 000	1 400 000 en espèce et 1 510 000 en nature	19 040 000	

7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Quantité	Localisation	Porteur	Coût	Disponibilité financière et/ou en nature	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels
Organiser les séances de sensibilisation sur la gestion des conflits fonciers	1	Kouloudia	ADICK	150 000	30 000 en nature	120 000	
Former les populations sur la notion du droit et devoir	1	Kouloudia	ADICK	750 000	150 000 en espèce	600 000	
Former les organisations sur la gestion des biens communs	2	Kouloudia	ADICK	750 000	150 000 en espèce	600 000	
TOTAL				1 650 000	300 000 en espèce et 30 000 en nature	1 320 000	

CONCLUSION

L'élaboration du plan de développement du canton Kouloudia résulte d'un processus qui a impliqué les populations depuis la base (villageoise, inter villageoise, cantonale) ainsi que les autres acteurs intervenant dans le canton avec l'appui technique de SOS SAHEL.

Un diagnostic approfondi du canton, prenant en compte les généralités sur le canton, le diagnostic participatif avec les diverses activités menées par les populations a permis de présenter le canton à travers son milieu physique, le milieu humain et les activités économiques et sociales. Les résultats du diagnostic ont servi de base pour la formulation et la priorisation des actions tout en s'appuyant sur les capacités réelles des populations. La mise en œuvre de ces actions devrait logiquement soutenir le développement des activités économiques afin de faciliter l'accès aux services sociaux de base. En tant qu'actions transversales, un regard particulier a été aussi porté à l'allègement des femmes dans les travaux domestique ainsi que les actions liées à la gestion des ressources naturelles.

Toutes les actions formulées sont en conformité avec les objectifs du millénaire pour le développement ainsi que la vision du plan national de développement. La population du canton Kouloudia est à ses débuts de cet exercice de planification. Les insuffisances constatées tout au long du processus doivent servir de base pour lancer le débat autour du développement du canton.

Au regard de tout, la rigueur dans la mobilisation des ressources de toute nature tant interne qu'externe mais aussi la flexibilité dans les procédures, constitueront le seul gage pour la réalisation effective des actions prévues dans ce plan de développement.

Le CCD en tant que structure cantonale de pilotage des actions de développement du canton à donc la responsabilité de mobiliser et sensibiliser toutes les couches sociales pour réussir la réalisation des différentes actions inscrites dans ce PDL. Pour ce faire, un appui des services techniques déconcentrés de l'Etat ainsi que des partenaires techniques et financier est donc nécessaire pour impulser cette dynamique.

ANNEXES

Annexe 1 : Copie de la lettre de demande d'appui transmise,

Republique du Tchad
Région du Lac
Département de Wayi
Sous-préfecture de Kouloudia
Canton Komi-Kali

Unité - Travail - Progrès

Kouloudia le 08 janvier 2014

Majesté Chef de Canton de Kouloudia

Au

Coordonnateur de SOS Sahel
SIC de Projet Wayi à Ngomi

Objet: demande d'appui
à l'élaboration du PDL

Monsieur,

Suite à l'atelier d'information sur le plan local de développement organisé le lundi 30 décembre 2013 par l'équipe du projet wayi, la population dudit Canton, en mon nom avons l'honneur de venir par la présente solliciter l'appui de SOS Sahel pour l'accompagner à l'élaboration de son plan de développement local.

Espérant que notre demande retiendra toute votre attention pour une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Coordonnateur, l'expression de notre très haute considération

Pour la population du Canton
le Chef de Canton



Mahamat Bahar Moustapha Moussami

Annexe 2 :Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,

Activités	Lieu	Dates	Nombre de participants	Nombre de jours
Réunion cantonale d'information	Kouloudia	30.12.2013	257	1
Réunion d'information dans chaque village				
Réunion d'information au sein de chaque groupe de villages	Au sein de chaque groupe de villages	22 février au 4 mars 2014	705	1 jour par groupe
Mise en place des comités inter villageois de développement et désignation des animateurs locaux volontaires	Au sein de chaque groupe de villages	17 au 31 mars 2014	561	1 jour par groupe
Formation des animateurs locaux volontaires et des membres de comité local de suivi	Kouloudia	7 et 8/04/2014	16	2
Collecte de données de base sur le canton	Tous les villages du canton	10 au 30/04/2014		
Diagnostic participatif par groupe de villages	Par groupe de villages	25 mai au 14 juin 2014	735	2 jours par groupe
Assemblée générale cantonale de diagnostic participatif	Kouloudia	26-nov-14	83	1
Formation des membres de CT	Kouloudia	17/12/14		1
Travaux en commission thématique	Kouloudia	18 au 21/12/ 2014	8	4
Restitution des résultats des travaux en commission thématique	Par groupe de villages	21 au 25/12/2014		1 jour par groupe
Assemblée générale cantonale d'adoption et de priorisation des projets	Kouloudia	26 mars 2015	25	1
Rédaction et finalisation du PDL	Ngouri			

Annexe 3 :Membres du Comité de Développement Cantonal,

N° d'ordre	Nom et prénom	Fonction	Contact téléphonique
01	Mahamat Djibrine Moussami	Président	99218698
02	Abdoulaye Dougou Mbodou	Vice Président	99991268
03	Taher Moussa Abdramane	SG	99212370
04	Moussa Saleh	SGA	99770606
05	Ali Ousmane	Trésorier général	99265675
06	Abakar Issa Moustapha	Trésorier G A	99637718
07	Alhadj Abakar Moussa	Conseiller	99147324
08	Hadje Moustapha Moussami (F)	Conseiller	99447650
09	Abdoulaye Adami	Conseiller	99269965
10	Abakar Adam Kouri Moussa	Chargé de matériels	-
11	Mahamat Moussa Daoudaye	Chargé de matériels adjoint	-
12	Ali Bursa Woli	Commissaire aux comptes	-
13	Mbodou Mahamat Delley Kouri	Commissaire aux comptes	99196926

Annexe 4 :Noms des animateurs locaux

Village, lieu de concertation	Groupe de villages	Nomet prénom	Contact téléphonique
Kouloudia	1	Djibrine Moussami	99200675
Makarati	2	Abakar Abdoulaye	99270120
Boullom	3	Moustapha Moussa	99365868
Dolé	4	Moussa Saleh	99770606
Fodechirom	5	Alhadj Moussa Mahamat	99201208
Amboua	6	Seïd Taouré Adiker	99187959
Koffio	7	Iddriss Ali	99794883
Yessou	8	Alhadj Ali Mahamat	99192684
Mali Goniri	9	Ali Ousman	99 26 56 75
Makiliti	10	Hassan Moustapha	90220945
Balladja	11	Alahdji Doukoun	99991268
Mali Tourbari	12	Moussa Ali Adam	92876172
Baguirmi Salia Kebir	13	Bechir Adam	90 22 15 34
Tamada Soulla	14	Djidda Blama	92 16 61 05
Wolé 1	15	Adam Adam Hassan	99 51 82 10
Kriri Wolié	16	Moussa Mahamat	99 19 29 67
Mbarou	17	Adam Mahamat	92290654

Annexe 5 : Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Nom et prénom	Profession	Service	Contact téléphonique
Adoum Moussa	Agent de l'action sociale	Comité de sage	99616807
Abdoulaye Mbodou	Instituteur	IPEP	99170197
Mahamat Djibrine Moussami	Technicien agricole	Chef de zone de SODELAC	99218698
Abakar Kori Djibrine	Technicien d'élevage	Chef de poste vétérinaire	99194330
Mahamat Abakar Seïd	Agent forestier	Chef cantonnement	99944886
Taneni Zoua	Agent de santé	Responsable de centre de santé	99594771

Annexe 6 : Calendrier de travail des CT

Dates	Domaines	Durée
17 au 20/12/2014	Agriculture GRN, Santé, Hydraulique, Action sociale, Education/Culture jeunesse sport Elevage, Economie	4 jours

*Rapport des travaux des commissions thématiques
Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)*